La LIBERTÉ

Vol. 88 n°20 • du 31 août au 6 septembre 2001 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Les Rendez-vous restent au Québec

Les Rendez-vous du cinéma québécois ne compte pas revenir au Manitoba pour leur 20e anniversaire. Une nouvelle qui déçoit les amateurs de cinéma.

■ Page 11.

Citation de la semaine

« Je ne pensais pas gagner. J'étais en compétition contre des garçons plus grands et plus forts que moi. Cependant, je crois que j'étais le plus déterminé ! »

Jude Bérard est très fier d'avoir remporté deux médailles en kayak aux Jeux du Canada. Découvrez avec nous ce jeune espoir franco-manitobain.

■ Page 15.

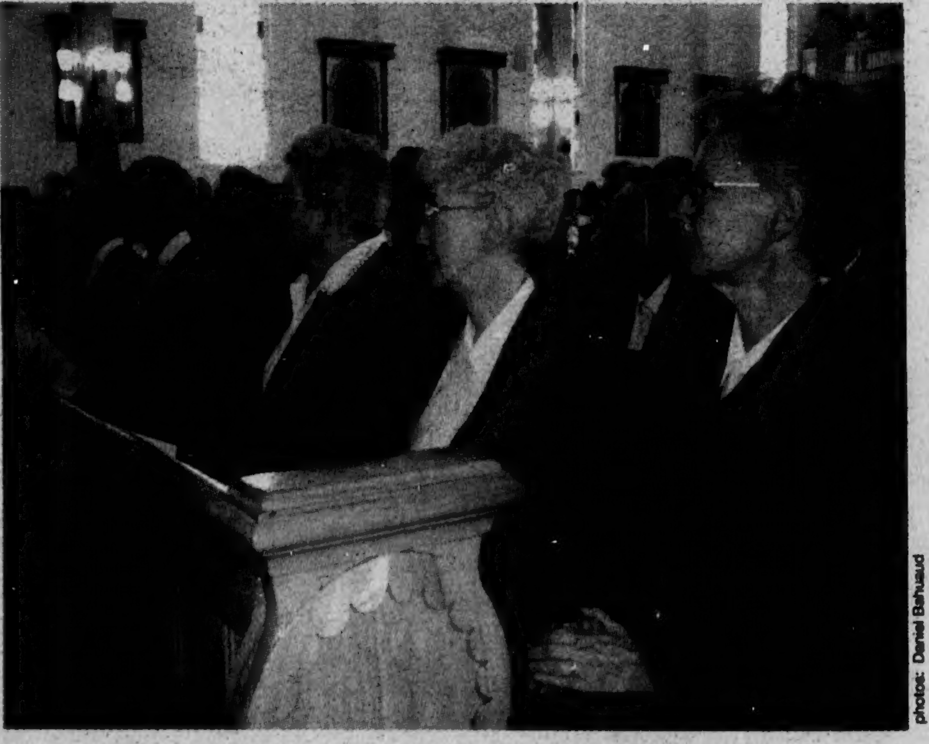
Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

D'hier à...



aujourd'hui !



photos: Daniel Bahuaud

C'est avec beaucoup d'émotions que les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ont célébré le centenaire de leur arrivée en terre manitobaine. Une célébration marquée par plusieurs témoignages, des rires et de bons vieux souvenirs. ■ Page 7.

Le grand défi d'Edmond LaBossière

Le conseiller spécial pour les services en français du Manitoba, Edmond LaBossière, relèvera à compter de novembre de nouvelles responsabilités au niveau national.

■ Page 3.

« Kraink » le volume !

La formation musicale Kraink lancera le 7 septembre son deuxième album intitulé *Armée lunaire*. Une étape importante dans leur évolution musicale.

■ Page 9.

Trop de silos !

Une nouvelle étude démontre qu'il y a présentement trop de silos pour entreposer le grain au Canada. Les agriculteurs des Prairies doivent-ils envisager d'autres fermetures ?

■ Page 17.

Qui suis-je ?

Le Ralliement national Métis a tenté en vain de redéfinir l'identité métisse. Les différentes se sont rencontrées pour tenter de se définir.

■ Page 2.

Métis

Identité à récupérer

Les Métis déplorent que des sang-mêlés non issus de la colonie de la Rivière-Rouge s'approprient leur identité.

Mylène CRÊTE

Le Ralliement national des Métis, qui rassemble les différents présidents des Fédérations des Métis du pays, tente de définir qui sont ses membres. Ceux-ci se sont rencontrés durant la fin de semaine du 18 août afin de s'entendre sur la question. Aucune entente n'a été conclue.

Selon une porte-parole du Ralliement national des Métis, ceux-ci désirent être défini comme étant les descendants des enfants issus d'unions entre Européens et Amérindiens de la colonie de la Rivière-Rouge. Ils entendent s'appuyer sur des documents historiques pour prouver l'existence d'une nation métisse qui a ses racines dans l'Ouest du Canada.

Le Ralliement national des Métis s'oppose au fait que des métis de parents Canadiens et Autochtones qui n'ont pas d'ancêtres à la colonie de la Rivière-Rouge s'approprient le terme pour essayer d'obtenir un certain statut. La nation Métis a été officiellement reconnue dans la Constitution de 1982, mais elle déplore ne pas obtenir de programmes gouvernementaux destinés à elle seule.

L'organisme basé à Ottawa espère clarifier la situation en donnant une définition qui pourrait mener au recensement du nombre de Métis au pays. La Fédération des Métis du Manitoba espère que la définition apportera une meilleure reconnaissance de la nation. « Le peuple Métis a une culture qui mélange des éléments autochtones et européens, explique un des membres de la Fédération, Andrew Carrier. La langue est un mélange d'anglais, de français, d'Ojibway et de Cri. Ce sont eux qui traduisaient entre les Européens et les Autochtones. »

L'archiviste de la Société historique de Saint-Boniface, Alfred Fortier, soutient que la nation Métis s'est formée vers 1780. « C'est un peuple formé à partir de voyageurs qui ont pris des femmes autochtones, raconte-t-il. Lorsque le Manitoba est entré dans la confédération cent ans plus tard, le gouvernement a fait signer un document aux Métis afin de leur donner une compensation en échange de leurs terres. »

Selon le Ralliement national des Métis, il y en aurait entre 400 000 et 500 000 au pays bien qu'aucun recensement n'ait été effectué par l'organisme. Statistique Canada évalue leur nombre à 210 000.



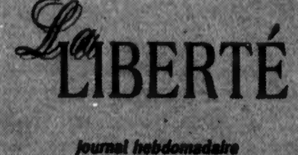
Archives La Liberté

« Les Métis ont leur propre culture qui mélange des éléments autochtones et européens. »

Coup d'œil national







journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique : Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

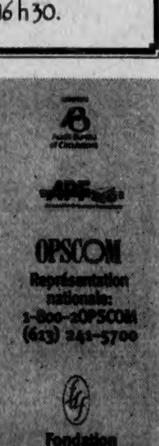
L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis** : 90 $ • **Outre-mer** : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



SERVICES EN FRANÇAIS

Nouveaux défis pour Edmond LaBossière

Le Manitoba fait souvent figure de leader en ce qui a trait aux services offerts à sa minorité francophone. Pas étonnant donc que ce soit une personne d'ici qui ait été retenue pour concerter les efforts de toutes les provinces en matière de services en langue française.

Pascal DUBÉ

Conseiller spécial en matière de services en langue française au Manitoba depuis près de dix ans, Edmond LaBossière deviendra le 1er novembre, le premier coordonnateur pour la coopération intergouvernementale sur les affaires francophones.

Sa principale tâche consistera à appuyer les efforts mis de l'avant par les provinces pour rehausser l'offre active de services en français.

« Le besoin d'un coordonnateur s'est fait sentir dès nos premières rencontres ministérielles sur les affaires francophones, explique Edmond LaBossière. Nous (les responsables des affaires francophones dans les provinces) nous sommes rapidement rendus compte qu'il y avait des initiatives intéressantes qui étaient entreprises dans certaines provinces, mais que nous n'étions pas au courant. Une bonne partie de mon travail consistera donc à faciliter l'échange d'informations entre les provinces afin de concerter les efforts. »

Son travail sera cependant encadré par les décisions prises par les ministres responsables des services en français. Présentement, ceux-ci mettent surtout l'accent sur les soins de santé. De concert avec la personne responsable des services en français dans chacune des provinces, il travaillera notamment à établir des stratégies de recrutement, des programmes de formation pancanadiens et une vision globale des soins qui devraient être offerts aux francophones en milieux minoritaires.

« Même si les services offerts en langue française dans les provinces majoritairement anglophones se soient considérablement améliorés, il y a encore de nombreux défis à relever, affirme Edmond LaBossière. En plus du secteur de la santé, il y a tout le domaine de l'éducation et des soins à la petite enfance sur lesquels nous aimerions travailler. C'est pourquoi nous allons faire des démarches, non seulement avec les instances gouvernementales, mais aussi avec les organismes communautaires qui oeuvrent au développement de ces services. »

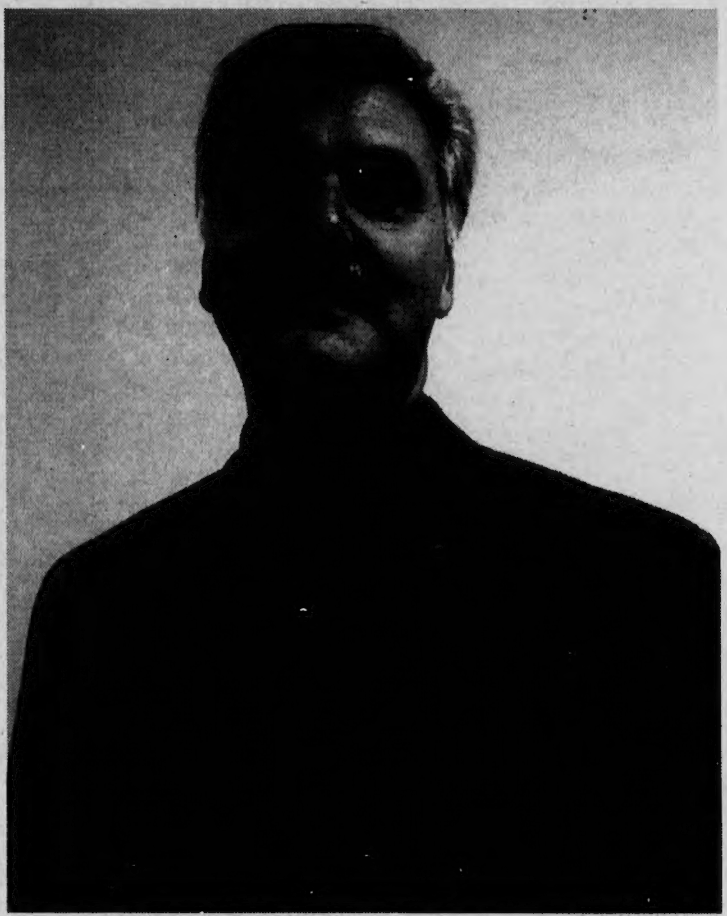
Bien qu'en principe, tout ce beau monde devrait être sur la même longueur d'onde, la réalité peut être bien différente.

« Je devrai composer avec les différences qui existent entre les provinces, mentionne Edmond LaBossière. Par exemple, bien que l'Ontario et l'Ile du Prince-Édouard aient des lois qui régissent la prestation des services en français dans leur province, ils n'ont pas les mêmes responsabilités constitutionnelles que le Manitoba ou le Nouveau-Brunswick par exemple.

« Ce que ça veut dire, c'est que ce ne sont pas toutes les provinces qui ont les mêmes ressources et la même expérience en ce qui a trait aux affaires francophones. Par exemple, la Colombie-Britannique a créé son secrétariat aux affaires francophones seulement ce printemps. Au Manitoba, ce service existe depuis près de dix ans. Malgré tout, notre objectif demeure le même, soit celui d'améliorer les services offerts à la minorité francophone. »

Bien que son rôle l'amènera à voyager plus fréquemment, Edmond LaBossière travaillera à partir de Winnipeg.

« Pas besoin d'être à Ottawa pour s'occuper des affaires nationales, souligne-t-il. On peut voyager aussi bien à partir d'ici que de la Capitale nationale ! » Le projet sera réévalué en mars 2004.



Archives La Liberté

Edmond LaBossière sera appelé à jouer un plus grand rôle dans l'offre active de services en français à l'échelle nationale en devenant Coordonnateur pour la coopération intergouvernementale sur les affaires francophones.

POLITIQUE CANADIENNE

Rumeur écrasée

Il n'y a aucun fondement à la rumeur qui voudrait que le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, quitte ses fonctions pour devenir consul canadien à Seattle.

C'est, du moins, ce qu'affirme Ronald Duhamel, en réagissant à des articles parus respectivement les 24 et 25 août dans le *Vancouver Sun* et le *National Post*, qui semblaient indiquer qu'il y aurait des changements importants dans le cabinet Chrétien.

« J'ai confirmé que je continuais mes responsabilités en transmettant ces informations au premier ministre, affirme-t-il. Quant au reste, c'est de la pure conjecture. Il n'y a pas de fondement là-dedans. On n'a pas parlé d'alternatives. Seattle ? Je n'en sais absolument rien ! »

Ronald Duhamel remarque cependant qu'il comprend l'origine de la rumeur. « Je conçois qu'on se soit posé, bien naturellement après tout, des questions sur mon avenir, souligne-t-il. J'ai lutté depuis deux ans contre le cancer des reins, et on se demande si ça portera atteinte à ma carrière. Mais j'ai reçu, tout récemment, des résultats de tests très prometteurs, alors je suis optimiste. Je me sens bien et enthousiaste. Par conséquent je poursuivrai mon travail, qui d'ailleurs me passionne toujours. »

Il n'empêche que certains, amusés par la rumeur, se soient divertis en "félicitant" Ronald Duhamel. « Plusieurs se sont plu à m'appeler "Monsieur le consul". Et je dois avouer que la blague est bonne », conclut-il en riant de bon cœur.

D. B.

Éditorial

Une bonne chicane

Comme tout bon français, j'aime une bonne chicane. Rien de mieux que de s'engueuler, surtout entre amis, et par le fait même régler les problèmes du monde dans son salon. C'est, après tout, le propre des bavards, et des esprits gaulois. Une chicane, ça prouve qu'on est français, c'est-à-dire joyeusement têtus, de vrais frondeurs, quoi !

par Daniel BAHUAUD

Mieux encore, j'aime une bonne chicane où chacun en sort un peu plus assagi, l'âme un peu plus nourrie, et la culture personnelle élevée de quelques crans. Après le « Pas frais, mon poisson ? ! » et la bagarre habituelle, suit l'inévitable « Il m'a quand même appris quelque chose, le salaud ! »

C'est certainement le cas de la Chicane électrique, une des meilleures bagarres qu'aient connu les Franco-Manitobains. La Chicane électrique, c'est d'abord une façon amusante de rassembler la jeunesse francophone et de lui donner la chance de s'exprimer dans ses deux langues maternelles, soit le français et le rock.

Mais c'est aussi un concours, qui demeure le moyen par excellence de stimuler la créativité. Depuis 1987, la Chicane électrique, présentée d'abord par le 100 NONS et ensuite par le Conseil jeunesse provincial, a permis à toute une génération de francophones de s'affronter sur l'estrade et de se battre à coups d'accords et de *licks* de guitare, le tout appuyé de la pulsion sourde d'une basse et d'un *beat* rock n'roll.

Bonne idée ! Pas étonnant que chaque année, une bonne demi-douzaine de formations musicales décident d'y participer. La Chicane permet de comprendre l'importance de cette discipline personnelle qui mène tôt au tard à la réussite. Certaines formations y reviennent et y reviennent encore avant de gagner le premier prix.

La Chicane offre aussi à nos jeunes l'occasion de faire chanter la langue de Molière, de lui enlever en effet sa connotation poussiéreuse et scolaire. C'est aussi faire valoir son caractère contemporain ; notre langue est bel et bien vivante.

Pas surprenant non plus que plusieurs jeunes francophones constamment exposés au rock de langue anglaise décident, de leur propre gré, de participer à la Chicane électrique. En tant que journaliste, j'ai eu maintes occasions de m'entretenir avec ces jeunes. Ils affichent tous une fierté d'y participer. Leurs témoignages sont prenants. Certains parlent de leur découverte d'une jeunesse francophone. Certains expliquent que pour la première fois, ils écoutent le pop et le rock francophone. Certains parlent également de la prise de conscience que la Chicane leur a permise, c'est-à-dire que le français *se vit*, non seulement dans la tête, mais dans le cœur et dans le corps, emporté par un rythme emballant.

Au fond, c'est une histoire d'amour qu'ils racontent.

Et il faut les écouter.

Bref, comme tout bon gaulois qui se respecte, nos jeunes apprennent qu'une bonne bagarre est de santé, car elle nourrit l'âme et élève la culture personnelle. Et, grâce à la Chicane électrique, ils se referont peut-être à l'image de ces irréductibles gaulois, ces joyeux têtus qui résistent toujours à l'envahisseur.

Pas étonnant que le premier groupe musical à gagner le concours, en 1987, s'appelait « Tête de pioche » !

L'ENFANT EST À L'ADULTE CE QUE LA FLEUR EST AU FRUIT. LA FLEUR N'EST PAS CERTITUDE DU FRUIT.
CHRISTIAN BOBIN, Le très-bas.

BON RETOUR EN CLASSE !.. ON VA VOUS PROCURER LES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR QUE VOUS DEVENIEZ DE BONS FRUITS, SINON DE RESPECTABLES LÉGUMES !

À VOUS la parole

Où était la DSFM ?

Lettre adressée à la présidente de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Yolande Dupuis.

Madame,

Le samedi 25 août, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe célébraient le centenaire de leur arrivée au Manitoba. Une foule impressionnante s'était rassemblée dans l'église de Lorette pour remercier le Seigneur des bienfaits que la communauté enseignante avait répandus sur notre jeunesse et, en particulier, sur la communauté franco-manitobaine. Puis, la foule se rendit au gymnase d'une école où l'attendaient buffet, exposition, retrouvailles et un spectacle.

Or, on sait qu'en 1994, les Sœurs de Saint-Joseph donnèrent leur imposant couvent de trois étages à la DSFM qui en fit son siège social. Je vous ai donc invitée à titre de présidente de la DSFM à venir dire un mot – et votre engagement avait été formel – afin qu'ensemble, nous puissions reconnaître la générosité remarquable des Sœurs. Au moment opportun, pendant le déroulement d'un spectacle de circonstance, le présentateur vous invita dûment à venir prendre la parole.

Grand silence !

Nouvelle invitation.

Hélas, la foule déconcertée n'eut droit qu'à un grand trou noir au milieu d'une cérémonie autrement chargée de joie et de reconnaissance.

Où était la DSFM ?

On aurait espéré voir des fleurs, une délégation, peut-être même un cadeau et que sais-je encore ; mais à tout le moins, on s'attendait à un témoignage de gratitude de toute la communauté franco-manitobaine par la bouche de la présidente de la DSFM pour cette occasion unique.

Rien du tout !

Mes sentiments de honte et de gêne ne firent qu'augmenter lorsque plusieurs personnes averties me confièrent, après le spectacle, leur amère déception.

Je vous laisse, madame Dupuis, le soin de corriger cette situation.

Marcien Ferland
La Salle (Manitoba)
Le 27 août 2001

Qui sera sauvé ?

La présente est pour exprimer mon inquiétude face à l'énoncé fait par Georges Madore dans le Bulletin du 26 août de la paroisse cathédrale.

Pour répondre à la question « Qui sera sauvé ? », Georges Madore arbore la voix de l'Église, et affirme au troisième paragraphe de son exposé : « Il ne dépend que d'une chose; croire au Dieu qui nous aime sans condition et l'imiter dans sa bonté. »

Pour un chrétien, un Dieu qui aime sans condition ça n'existe pas. Un Dieu qui aime sans condition c'est du Nouvel Âge.

Jésus-Christ nous explique dans l'Évangile de Saint Jean (15, 9-10) les conditions de l'amour. « À l'heure où Jésus passait de ce monde à son Père, il disait à ses disciples : "Comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous êtes fidèles à mes commandements, vous demeurez dans mon amour, comme moi, j'ai gardé fidèlement les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour." Donc, peuples de toutes nations et de toutes langues seront sauvés.

Jésus-Christ nous a aussi donné un commandement, un commandement « nouveau » sans pour cela nous soustraire aux dix premiers, ceux donnés par son Père. Jésus-Christ est venu sur terre pour accomplir la loi et non pas pour l'abolir. Jésus-Christ nous dit aussi que pour être ses amis, il faut faire ce qu'il commande (Jean 15, 14) d'où l'importance de l'obéissance aux commandements. Les commandements de Dieu ne sont pas et ne seront jamais de simples recommandations pour répondre à la question « Qui sera sauvé ? ».

L'Église de répondre : Celui qui reste dans l'amour de Dieu.

Comment rester dans l'amour de Dieu ?

L'Église de répondre : En observant les commandements du Père et du Fils.

Jeannine Côté
Saint-Boniface
Le 27 août 2001

SANTÉ

Un salaire à l'épreuve de la pénurie

Les conflits de travail des infirmières de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse qui se sont produits durant la saison estivale pourraient bien donner le pas aux négociations entre les travailleuses, leur employeur et la Province du Manitoba.

Mylène CRÊTE

La présidente du syndicat des infirmières Manitoba Nurses' Union (MNU), Maureen Hancharyk, menaçait à la fin du mois de juin d'entraîner ses membres dans une série de moyens de pression et affirmait vouloir militer pour obtenir une augmentation de 30 % de leur salaire. Le syndicat demandait également la réouverture de la convention collective afin de rendre la rétribution des travailleuses égale à celle des autres provinces. L'entente échoit le 31 mars 2002.

Ce grondement n'effraie pas le directeur général de la Corporation catholique de la santé du Manitoba, Raymond Lafond, qui croit avoir la tâche plus facile lors des négociations si les conflits sont déjà réglés dans les autres provinces. « Cela nous donnera un point de repère, signale-t-il. Il nous suffira de trouver un terrain d'entente raisonnable qui se situe entre les salaires les plus haut et les plus bas au pays. »

La rémunération des infirmières est un élément crucial pour tenter d'en garder le plus possible au Manitoba. Il y a pénurie et une meilleure rémunération dans les autres provinces ainsi qu'aux États-Unis, ce qui en attire plus d'une. Selon le dernier rapport du gouvernement manitobain sur le marché de l'emploi des infirmières de la province, le nombre de postes permanents ouverts est passé de 719 en 2000 à 1 054 en 2001, ce qui représente une augmentation de 47 %. Cette situation s'étend à travers le pays.

« Le problème ne va pas se résoudre en quelques jours si les conditions de travail et le salaire ne nous encouragent pas à rester », remarque l'infirmière en charge du département de médecine familiale à l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), Nicole Tytgat. Une chose que confirme Raymond Lafond. « Le salaire doit être à la hauteur des moyens du gouvernement tout en étant raisonnable, sinon elles vont aller ailleurs. »

Le manque de travailleurs a dégradé les conditions de travail dans les différentes institutions de santé. La diminution du nombre de finissants en soins infirmiers, des départs à la retraite ainsi qu'une croissance de la demande de soins à cause d'une population vieillissante créent une surcharge de travail. « Nous sommes obligées de travailler plus qu'on ne le voudrait, souligne Nicole Tytgat. Les patients continuent d'entrer à l'hôpital même s'il y a un manque de personnel et ça devient un fardeau. »

Les plus grandes responsabilités des infirmières sont également à l'origine du stress en milieu de travail. « Ce n'est pas qu'une question d'argent, souligne le directeur général du HGSB, Hubert Gauthier. Il y a quinze ans la profession n'était pas suffisamment valorisée, mais aujourd'hui ça s'est amélioré. » Ce dernier tente de donner un plus grand rôle à son personnel infirmier en l'impliquant dans la gestion des unités.

Le gouvernement du Manitoba fait aussi sa part. Le ministre de la



Archives La Liberté

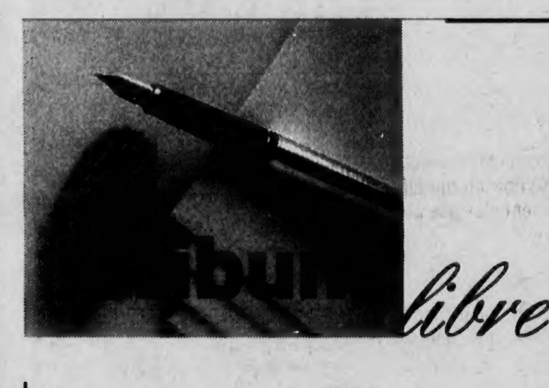
Les infirmières des hôpitaux et centres de santé de la province vivent une pénurie qui alourdit leur charge de travail.

Santé, Dave Chomiak, a récemment proclamé trois actes pour reconnaître l'expertise accrue aujourd'hui nécessaire pour exercer cette profession. « Contrairement à autrefois, les malades hospitalisés souffrent de plusieurs maux, ce qui augmente les responsabilités des infirmières, constate Hubert Gauthier. Il faut donc investir dans la formation pour pouvoir les maintenir au travail. »

Des 1 481 infirmières employées au HGSB, il en faudrait une centaine de plus pour combler tous les quarts de travail. Déjà, le gouvernement Doer a doublé le nombre d'étudiants admis en soins infirmiers. Dave Chomiak croit que l'impact de cette décision se fera sentir d'ici deux ans. Hubert Gauthier attend, quant à lui, les résultats d'une étude avant de se prononcer. « L'étude va démontrer si l'équilibre sera atteint dans quatre ans lorsque les diplômés se chercheront des emplois », indique-t-il.

Ces mesures ne convainquent pas l'infirmière Nicole Tytgat qui croit en l'amélioration du salaire et des conditions de travail. « Il n'est pas garanti que les étudiants vont compléter leurs cours ni qu'ils vont demeurer dans la profession, affirme-t-elle. Il a été prouvé que les nouvelles recrues se dirigent vers une autre profession après trois ans. »

Les cadres du milieu de la santé semblent conscients du problème et souhaitent le régler. « C'est à nous de former les gens et de ne pas s'appuyer sur l'extérieur pour nous alimenter, mais il faut rendre la carrière et le milieu de travail attrayants pour attirer les étudiants », conclut Hubert Gauthier.



La rencontre familiale d'Adrien et de Marguerite Gauthier à Hamiota (Manitoba)

par Patricia C. Gendreau et Marcel L. Gauthier

Sous l'influence d'un ciel clair et d'une température estivale, la réunion familiale d'Adrien et Marguerite Gauthier se déroulait les 17, 18 et 19 août 2001 à Hamiota (Manitoba). Le point de rencontre se faisait le 17 août, à quel temps, les descendants d'Adrien et de Marguerite Gauthier convergeaient de nouveau sur le village d'un des leurs.

Dans un rien de temps, à l'arrivée de la parenté, un souper partage s'organisait dans la petite cuisine du Centre Agricole du village.

Après le souper, les invités pouvaient jouer au croquignole, aux cartes, voyager dans le passé en regardant les dix albums des archives de la famille, ou jouer au ballon-vollant sur sable.

La veillée s'achevait au coin du feu de camp avec le partage d'aventures, de mémoires, et d'histoires extraordinaires.

Samedi matin, selon les goûts, certains membres se précipitaient sur le terrain de golf, à la piscine, sur les sentiers pédestres, ou tout simplement demeuraient au centre pour jaser ou se reposer.



Les neuf enfants d'Adrien et Marguerite Gauthier.

En après-midi, à 13 h, la partie de balle molle traditionnelle prenait place. Oui, la génération 1 contre la génération 2. Pour une première fois, la génération 1 s'est vue céder le trophée à la génération 2 avec un pointage serré de 16 à 18.

À 16 h 30 la famille se rassemblait de nouveau pour recevoir chacune et chacun une copie du livret souvenir conçu par Marcel Gauthier et Patricia Gendreau. Ce livret montrait avec fierté, l'ascendance et la descendance d'Adrien et de Marguerite (Richard) Gauthier, des photos, des mémoires, des recettes favorites, ainsi qu'une brève biographie d'Adrien et de Marguerite.

Un autre souper partage ayant comme pièce de résistance un saumon de 39 livres de la Colombie-Britannique se manifestait le samedi soir. Merci Charles et Marcel pour la préparation et la cuisson du délicieux mets !

La soirée présentait de nouveau une occasion unique de partage et de célébration. Un feu de camp couronnait la soirée.

Dimanche matin une célébration de prières, animée par les membres de la famille, soulignait l'importance de la famille. Le temps de prendre des photos suivait la cérémonie. Avant de se faire des au revoirs, tous savouraient un somptueux brunch préparé par la famille Yolande et Allan Ranson.

Sincères remerciements à Yolande et Allan Ranson pour leur accueil chaleureux lors de cette rencontre. On se reverra tous encore une fois en 2004 pour perpétuer nos traditions.

Chaque minute de chaque jour, quelqu'un au Canada a besoin de **sang.**

Quotidiennement, dans tout le pays, des patients comptent sur la générosité de donneurs de sang pour assurer un approvisionnement suffisant en sang et en produits sanguins. Si vous n'avez jamais donné de sang, le feriez-vous? Si vous l'avez déjà fait, recommenceriez-vous?

Chaque unité de sang peut aider à sauver jusqu'à quatre vies, et il ne suffit que d'une petite heure pour faire un don.

Donnez. Vous l'avez dans le sang.

Lettre aux Canadiennes et aux Canadiens

sur l'évolution

du système du sang

La Société canadienne du sang (SCS) a modifié sa politique sur les dons de sang et de plasma. **À compter du 17 septembre 2001, les personnes ayant passé, depuis 1980, au total, soit trois mois ou plus au Royaume-Uni, soit trois mois ou plus en France, soit cinq ans ou plus dans une autre région d'Europe de l'Ouest, ne seront plus admissibles au don de sang ou de plasma.** L'Europe de l'Ouest comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la République d'Irlande et la Suisse. Le Royaume-Uni englobe, quant à lui, l'Angleterre, l'Écosse, l'île de Man, les îles Anglo-Normandes, l'Irlande du Nord et le pays de Galles. De même, les personnes ayant reçu une transfusion sanguine au Royaume-Uni, depuis 1980, ne seront plus autorisées à donner du sang ou du plasma.

Cette politique a été adoptée au vu des préoccupations soulevées par la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), l'équivalent de la maladie de la « vache folle » chez l'homme. En 1999, la SCS avait décidé d'exclure les personnes qui avaient passé au total six mois ou plus au Royaume-Uni depuis 1980. En 2000, le champ d'application de cette politique a été élargi aux individus ayant passé au total six mois ou plus en France.

Si vous pensez que la nouvelle politique d'exclusion s'applique à vous, **ne décidez pas de cesser de donner du sang ou du plasma** avant de vous être adressé à un représentant de la SCS de votre région afin qu'il étudie votre situation.

Si elle ne vous concerne pas, pensez à effectuer des dons tout au long de l'année, dès maintenant.

Le chef de la direction,
Dr Graham Sher

Le président intérimaire du conseil d'administration,
William Gleed

Questions et réponses

Pourquoi la politique d'exclusion a-t-elle été adoptée à l'origine?

Les spécialistes de la santé pensent qu'il existe un risque *théorique* que la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob *puisse* se transmettre d'une personne à une autre par transfusion sanguine. La vMCJ serait transmise aux humains par l'intermédiaire de produits provenant de bovins atteints d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), également appelée maladie de la « vache folle ».

La politique d'exclusion a été mise en place parce que la Société canadienne du sang et Santé Canada souhaitaient prendre des mesures concrètes en vue de réduire le risque théorique de transmission par voie transfusionnelle de la vMCJ à la population canadienne.

Pourquoi avoir décidé de l'appliquer au Royaume-Uni et à la France, dans un premier temps?

Parce qu'au départ c'étaient les deux seuls pays où avaient été signalés des cas de vMCJ, la forme humaine de l'ESB. Jusqu'à présent, cette maladie serait à l'origine d'une centaine de décès au Royaume-Uni, et de trois décès en France.

Pour quelle raison la durée de séjour justifiant une exclusion a-t-elle été écourtée à trois mois?

Au départ, la SCS avait établi la durée de séjour cumulative minimale à six mois afin de pouvoir éliminer la majeure partie du risque de contamination sans nuire à l'approvisionnement en sang.

Lors de l'entrée en vigueur de cette politique en 1999, nous avons déclaré que nous l'évaluerions tous les ans, en collaboration avec Santé Canada et Héma-Québec, et que nous y apporterions les modifications jugées nécessaires. D'après un récent sondage portant sur les voyages effectués par les donneurs, il semble que la durée de séjour déterminante de six mois peut être réduite à trois mois sans entraîner de problèmes d'approvisionnement. Cette nouvelle restriction réduira davantage le risque d'introduction de la vMCJ dans le système du sang.

Pourquoi avoir choisi 1980 comme date de référence?

C'est dans les années 80 que les premiers cas d'ESB ont été diagnostiqués au Royaume-Uni.

Pourquoi avoir étendu le champ d'application de la politique d'exclusion aux personnes ayant passé cinq ans en Europe de l'Ouest?

Parce que tout porte à croire que plus le nombre de cas d'ESB signalés dans un pays donné est élevé, plus le risque d'y contracter la vMCJ est important. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, on a relevé la présence de l'ESB dans la plupart des pays d'Europe occidentale, bien que le nombre de cas y soit **minime** par rapport à la situation observée au Royaume-Uni. En revanche, aucun cas n'a été rapporté en Amérique du Nord.

Pourquoi ne pas exclure toutes les personnes qui ont visité n'importe lequel de ces pays depuis 1980, quelle qu'ait été la durée de leur passage?

Veiller à la sécurité de l'approvisionnement en sang, c'est également assurer des réserves suffisantes pour les patients qui en ont besoin. En fermant la porte à toutes les personnes qui se sont rendues dans ces pays depuis 1980, quelle qu'ait été la durée de leur séjour, la SCS perdrait une grande partie de son actuel bassin de donneurs, ce qui engendrerait de fortes contraintes sur l'approvisionnement en sang, mais n'accroîtrait pas la sécurité de façon significative.

Le champ d'application de la politique a-t-il été étendu à cause de l'aggravation du risque de contamination?

Il n'existe pas de preuve concluante que la vMCJ soit transmissible d'une personne à une autre par voie sanguine; il ne s'agit pour le moment que d'un risque théorique. La SCS continue toutefois de surveiller l'évolution de la situation en se renseignant auprès de comités consultatifs et en suivant les progrès de la recherche mondiale, afin d'être sûre de disposer des informations les plus récentes.

Quelle incidence ces mesures auront-elles sur l'approvisionnement en sang au Canada?

La nouvelle politique devrait entraîner une perte de 15 000 donneurs, soit environ 3 p. 100 de notre bassin de donneurs. Il faudra impérativement les remplacer afin d'assurer aux hôpitaux canadiens les réserves de sang nécessaires.

Comment la SCS remplacera-t-elle les donneurs perdus?

La SCS mène actuellement, à l'échelle nationale et locale, des campagnes publicitaires et des campagnes de recrutement par téléphone. Elle va, d'une part, recruter de nouveaux donneurs et, d'autre part, inciter les donneurs actuels à augmenter la fréquence de leur dons. Des campagnes analogues, réalisées en 1999 et en 2000, ont permis de remplacer les donneurs qui n'étaient plus admissibles.

Quelle est la différence entre la vMCJ et la forme classique de la MCJ?

Bien qu'elles soient toutes deux des maladies neurodégénératives touchant le cerveau et le système nerveux, et qu'elles soient toutes deux mortelles, elles présentent des différences à plusieurs égards.

La forme classique de la maladie survient généralement chez les personnes âgées. On relève en moyenne de 25 à 30 cas chaque année au Canada. La cause de la maladie demeure inconnue, mais les données scientifiques suggèrent qu'elle ne peut se transmettre par voie transfusionnelle.

Quant à la vMCJ, elle touche en règle générale des personnes plus jeunes. Il existe de solides preuves scientifiques qu'elle se contracte par la consommation de produits provenant de bovins atteints d'ESB. Cependant, les chercheurs ignorent comment les bovins transmettent la maladie. Ils ne savent pas non plus si un individu infecté peut transmettre la maladie à une autre personne par voie sanguine. Il n'y a toutefois jamais eu de cas confirmé de vMCJ en Amérique du Nord.

Ne faudrait-il pas distinguer les consommateurs de viandes bovines des végétariens?

Non, car la vMCJ a également été diagnostiquée chez des personnes qui se disaient végétariennes.

Pour tout complément d'information sur les collectes, la vMCJ et les mesures prises afin de protéger le système d'approvisionnement en sang au Canada, composez le 1 866 JE DONNE (1 866 533-6663) ou visitez notre site Web à www.bloodservices.ca.



SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG

Donnez. Vous l'avez dans le sang.

2001-08-31

Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

Une communauté en fête

Les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe ont fêté, le 25 août, à Lorette, 100 ans en terre manitobaine. Une cérémonie a été organisée afin de reconnaître leur importante contribution à l'enseignement au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario.

Daniel BAHUAUD

C'est en grande pompe qu'ont célébré le 25 août à Lorette religieuses, anciens élèves, paroissiens et dignitaires variés le centenaire de l'arrivée des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe au Manitoba (SJSH).

L'église Notre-Dame-de-Lorette regorgeait en effet de personnes venues de toutes parts pour remercier les "bonnes sœurs" et rendre hommage au travail inlassable de cette communauté religieuse qui s'est longtemps dévouée à l'enseignement des jeunes.

« Leur enseignement était d'une telle qualité qu'il faut plutôt parler d'éducation, dans le sens plénier du mot, a souligné dans son témoignage un ancien élève des religieuses, Roger Legal. Les sœurs veillaient à nous transmettre le respect de l'autre et l'amour du savoir. »

À la fin de la messe solennelle, célébrée par l'administrateur de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Mgr Henri Perron, et le curé de Lorette, l'abbé Maurice Jeanneau, d'autres invités ont abordé le même thème, entre autres le député de la circonscription fédérale de Provencher, Vic Toews, l'assistant du député provincial Ron Lemieux, Joseph Warbanski, ainsi que le préfet de la Municipalité de Taché, William Danylchuk. La supérieure générale des SJSH Sœur Denis La Barre, a pour sa part remercié les paroissiens de Lorette et les invités d'être venus en si grand nombre.

La foule rassemblée pour l'occasion a également vu chanter la chorale de Notre-Dame-de-Lorette, accompagnée de l'ancien élève des religieuses, l'invité spécial l'abbé Robbie Mc Dougall.

Après la célébration eucharistique, plus de 1 000 personnes ont assisté au buffet servi à l'école Dawson Trail. Le repas servi, les amis des SJSH ont apprécié un spectacle lyrico-dramatique produit par le directeur de la Chorale des Intrépides, Marcien Ferland. Chant choral et saynètes amusantes ont permis au public de mieux comprendre les difficultés qu'ont connues les premières religieuses lors de leur arrivée à Lorette en 1901.

En effet, c'est le 23 août 1901 que sont arrivées les quatre premières SJSH à la gare de Winnipeg, où le curé de Lorette de l'époque, l'abbé Joseph Dufresne les attendait impatiemment. Le curé s'inquiétait de l'anglicisation dans sa communauté et cherchait à confier l'éducation des enfants à des religieuses convaincues.

Fondée par la vénérable Élisabeth Bergeron, la communauté des SJSH s'est toujours consacrée à l'enseignement. À l'encontre d'autres religieuses, elles n'ont pas été formées pour les universités, les académies ou les collèges, mais plutôt pour les petites écoles de paroisse. Dès sa fondation à Saint-Hyacinthe au Québec en 1877, la congrégation n'a fait que répondre à ce besoin bien précis. »

Vers les années 1950, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe avaient 28 résidences au Manitoba, et les 125 religieuses œuvraient non seulement dans les petites paroisses qui ceinturent la métropole, mais également dans les missions autochtones à Sturgeon Landing, Sioux Narrows, Kenora et Le Pas, où elles enseignaient la catéchèse en plus des rudiments de la grammaire. « Aujourd'hui, nos anciens élèves se trouvent partout au Canada », souligne Sœur Simone Trudeau avec fierté.

Au Manitoba, ce n'est qu'en juin 2001 que la dernière SJSH enseignante, sœur Huguette Gagnon, a annoncé son départ de l'école Lavallée à Saint-Vital, où elle s'occupait des jeunes de la maternelle.

Après le spectacle, ont suivi les témoignages d'anciens, notamment Patricia Danylchuk, Louis Whiteman et Roger Legal. « Les religieuses ont certainement laissé leur trace, a souligné Patricia Danylchuk. Si j'ai été enseignante, c'est sans doute en raison de leur exemple, de leur amour et de leur grande ouverture aux personnes de toutes cultures et de toutes langues. »



photo: Daniel Bahuaud

C'est avec affection et tendresse qu'ont été placées des poupées représentant les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe au chœur de l'église Notre-Dame-de-Lorette.

ORDRE DU CANADA

Préserver notre héritage

La communauté et son histoire sont tellement primordiales pour Bernie Wolfe, qu'il leur consacre toujours une part de son temps et de ses énergies. Son implication sera reconnue sous peu, puisqu'il sera décoré de l'Ordre du Canada.

Jean-François NADEAU

Bernard Rodolphe Wolfe, mieux connu sous le pseudonyme amical de « Bernie », sera parmi les cinq Manitobains décorés cet hiver de l'Ordre du Canada. Le natif de Transcona sera reçu à Ottawa en novembre ou décembre. Par ce geste, le gouvernement fédéral tient à souligner son dévouement pour la communauté et la conservation du patrimoine.

La liste des accomplissements de Bernie Wolfe est longue et impressionnante. Il a notamment fait partie de plusieurs chambres de commerces, dont celle du Manitoba. Il a d'ailleurs été le premier Franco-Manitobain à occuper le poste de président de cet organisme. Il a également été l'un des directeurs des Chambres du Canada durant de nombreuses années.

Le francophone n'a jamais hésité à s'investir pour le bien de la communauté. « J'ai passé plus de 20 ans en politique seulement à Saint-Boniface, rappelle Bernie Wolfe. J'ai également présidé plusieurs conseils d'administration, dont celui du Centre Taché. »

En plus, d'occuper différents postes au sein de la fonction publique et de nombreux conseils d'administration, Bernie Wolfe s'est beaucoup impliqué afin de préserver le patrimoine canadien. Il est, entre autres, membre fondateur de la Société du patrimoine Lagimodière-Gaboury. Il a aussi contribué au développement du Cercle Molière et du musée de Saint-Boniface.



Archives La Liberté

La passion de Bernie Wolfe pour la conservation de notre histoire et de nos racines semble loin de s'atténuer.

La passion de l'homme de 78 ans pour la conservation de notre histoire et de nos racines semble loin de s'atténuer. « Je travaille toujours pour conserver notre héritage, mentionne Bernie Wolfe. Je demeure très actif. »

Fier de recevoir l'Ordre du Canada, il indique tout de même que cette décoration ne revient pas qu'à lui. « C'est aussi une reconnaissance pour mes amis et pour toute ma famille, qui a accepté que je ne sois pas toujours à la maison parce que je faisais ce qui me tenait le plus à cœur, servir ma communauté », conclut Bernie Wolfe.

VILLE DE STE-ANNE
AVIS PUBLIC
COMITÉ DE RÉVISION

LE PUBLIC EST AVISÉ PAR LES PRÉSENTES DE CE QUI SUIT :

Le rôle d'évaluation de la Ville de Ste-Anne pour l'année 2002 a été livré au Bureau municipal, situé au 181, avenue Centrale, à Sainte-Anne au Manitoba, et le public peut l'examiner pendant les heures ouvrables normales. On peut présenter une requête en révision du rôle d'évaluation aux termes des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, dont voici des extraits :

REQUÊTE EN RÉVISION

42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la Loi sur les biens réels, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

(a) l'assujettissement à la taxe;
(b) le montant de la valeur déterminée;
(c) la classification des biens;
(d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

CONDITIONS

43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :

(a) être faites par écrit;
(b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
(c) indiquer les motifs de la requête;
(d) être déposées :
(i) soit livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2);
(ii) soit par signification au secrétaire.

Le Comité de révision siégera le mercredi 19 septembre 2001 à compter de 19 h, dans la salle du conseil de la Ville de Ste-Anne, pour entendre les requêtes.

La date limite applicable à la réception des requêtes par le secrétaire du Comité est fixée au mardi 4 septembre 2001.

Fait à Sainte-Anne, le 27 août 2001.

J.G. Lévesque
Directeur général
Secrétaire du comité de révision
Ville de Ste-Anne
181, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3

Manitoba

ANALYSTE BILINGUE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES — PM2, Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba – Direction générale des services aux personnes âgées, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 6510. Échelle de salaire : 42 403 $ à 53 392 $. Date de clôture : le 14 septembre 2001

QUALITÉS REQUISES : La personne choisie doit pouvoir communiquer couramment en français et en anglais, et doit posséder d'excellentes capacités de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit. Elle doit détenir un diplôme en sciences sociales ou dans un domaine connexe, et doit posséder de l'expérience dans les domaines de la recherche et de l'analyse et de l'élaboration des politiques, ou une combinaison équivalente d'expérience et de formation. Une expérience préalable dans la communication avec des agences gouvernementales, des organismes externes, des sociétés et des groupes communautaires de personnes âgées est nécessaire. La personne choisie doit également être capable de faire des présentations à une variété de groupes et avoir de l'expérience dans ce domaine, et bien connaître les questions touchant les personnes âgées.

FONCTIONS : Relevant du directeur général, la personne choisie est chargée d'aider à la recherche, à l'élaboration, à l'évaluation et à la présentation des programmes, des politiques et des lois du gouvernement dans le but de favoriser l'épanouissement des personnes âgées au Manitoba. Les responsabilités variées du poste comprennent, la capacité de travailler avec des entreprises privées et des organismes communautaires, d'évaluer et d'analyser des politiques, des programmes et des services visant les personnes âgées, de préparer des documents de synthèse et des rapports, de participer à des groupes de travail et de siéger à des comités externes et interministériels.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, Gestion des ressources humaines, 405, Broadway, bureau 910, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6, Télécopieur: (204) 945-3764.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA

NO : 415-22-002022-014

PROCÉDURE ALLÉGÉE
COUR DU QUÉBEC (chambre civile)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE corporation légalement constituée et régie par le Code Municipal du Québec, ayant sa place d'affaires au 1641-A Route 162, St Valère qc. G0P 1M0

Partie demanderesse

c.

R.O. BARTLETT, résidant et domicilié autrefois au 155, Carlton Street, suite 1200 Winnipeg, Manitoba, R3C 3H8

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à R.O. Bartlett de comparaître au greffe de la Cour situé au 800, boul. Bois-Francs sud à Victoriaville, Qc, dans les 30 jours de la publication de la présente ordonnance dans le journal « LA LIBERTÉ » du 383, boulevard Provencher à Winnipeg, Manitoba.

Une copie de la Demande introduite suivant la procédure allégée, déclaration, avis à la partie défenderesse, liste de pièces et pièces, a été laissée audit greffe à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de vous conformer à la présente ordonnance, la partie demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

Victoriaville, le 22 août 2001

Marie-Claire Poirier, greffière-adjointe

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

MUSIQUE

Assaut sonique

Un nouveau disque, un spectacle au Rendez-Vous et un site web ; Kraink se lance à l'attaque !

Daniel BAHUAUD

Le 7 septembre, une armée lunaire descendra sur Saint-Boniface, pour se lancer à l'assaut sonique de la jeunesse. Il s'agit de nulle autre que la formation musicale Kraink, qui lancera son nouveau disque compact, *Armée lunaire*. Fruit de plus de six mois d'enregistrement et d'un mois et demi de mixage, le second disque compact de Kraink sera lancé au Rendez-Vous à l'occasion de la Chicane électrique.

Pour les membres du groupe, Jérémie Gosselin, Christian Gosselin, Éric Gosselin et David Sidall, *Armée lunaire* représente plus qu'un deuxième album. C'est, affirment-ils de vive voix, à la fois une consolidation de leurs talents musicaux individuels, ainsi qu'une importante étape dans leur développement musical.

Nouveau membre

D'emblée, en examinant la pochette du disque, le mélomane constatera l'ajout d'un nouveau membre, soit le claviériste Christian Gosselin. « Sa présence a vraiment changé notre son, signale l'auteur-compositeur de Kraink, Jérémie Gosselin. Ça nous a libéré. Avec Christian, chacun de nous peut explorer et développer davantage une ligne musicale. Sans lui, on se tenait pas mal à l'essentiel. De plus, Christian a donné un nouvel élan de vie à certaines de mes chansons, que le groupe allait abandonner. Grâce à lui, nous avons repensé nos arrangements. Sur le plan musical, tout est passablement plus complexe. On s'est enfin permis de faire appel aux leçons de piano que nous avons tous reçues. »

Pour sa part, Christian Gosselin est heureux de s'être joint à l'orchestre. « C'est l'fun d'ajouter une autre dimension à un groupe, en y mettant ta voix personnelle, affirme-t-il. Et avec Kraink, j'arrive à produire un nouveau son au clavier, sans parler du saxophone électrique.

Images frappantes

« Or, un des grands plaisirs d'être devenu membre, c'est d'entendre les textes de Jérémie, poursuit le musicien. Jérémie met deux choses ensemble qui n'ont pas rapport d'habitude, et ça marche. Par exemple, dans la chanson *La parade des tristes*, il est question de gens qui se lancent d'une falaise... pour s'envoler dans les airs ! »

Jérémie Gosselin sait à fortiori pourquoi il aime se servir de telles images frappantes. « J'ai horreur des banalités, lance-t-il. La chanson d'amour qui dure trois minutes... pas intéressé ! Par contre, j'aime beaucoup les images. Dans *Objets perdus*, je parle du rejet de l'autre, mais exprimé par une image ; l'amoureux s'est fait jeter au rancart, dans une boîte d'objets perdus. J'aime donc des chansons où je peux voir dans mon imagination ce qui se passe, comme un petit film. »

Des bandes soignées

Pour stimuler l'imagination des auditeurs et les inciter justement à "tourner" leur propre petit film imaginaire lorsqu'ils écouteront le disque, Kraink a voulu créer un produit de qualité. Le défi ? Un budget très... modeste ! « Un bon disque, bien enregistré, avec une pochette prenante, c'est super, constate Éric Gosselin. L'aspect visuel accroche l'auditeur et crée un petit espace mental. Quand on écoute un disque, on s'amuse souvent à regarder la pochette. Ça affecte la réception de la musique. »

Des bandes soignées aussi

« J'ai enregistré et mixé l'album à la maison, explique Christian Gosselin et ce n'était pas facile. J'ai beaucoup appris sur le tas, comme on dit. On s'est servi d'un ordinateur qui permettait l'enregistrement numérique de seize pistes. Même si c'est fait maison, ça commence à être passablement complexe. Et ça a pris du temps. Je rentrais du travail, et je me plantais devant l'ordinateur pour mixer. Je passais mes fins de semaine à l'ordi. Même mon job était secondaire au disque !

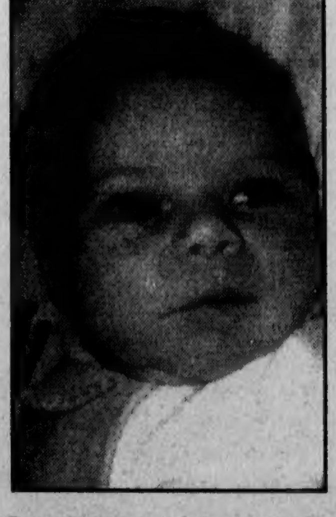
« Je suis fier de mon coup, poursuit-il. On a un produit très professionnel. Et de plus, c'est en français, ce qui alimente de beaucoup ma fierté. Je pense qu'avec *Armée lunaire*, on a une très bonne carte d'affaires. On va faire parler de nous ! »

Outre son disque, Kraink a également développé un site web, , qui sera accessible à partir du 7 septembre. Les mélomanes pourront donc s'entretenir avec les musiciens et commander leur propre copie d'*Armée lunaire*.

Archives La Liberté

Imbus d'un sens de l'humour cocasse, les membres de la formation musicale Kraink (Christian Gosselin, David Sidall, Éric Gosselin et Jérémie Gosselin) assument une pose plutôt... familière.

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Chantale Anne Monique Couch. Je suis née le 13 juin 2001.

Mes parents sont Lynne Bouchard et Tim Couch. Je suis chanceuse d'avoir mémère et pépère Bouchard (Thérèse et Maurice), grand-mère et grand-père Couch (Diana et Roy).

Un bonjour spécial à mes cousins et cousines Natalie et Guylaine Leclair, Miguel, Nicola et Janique Gosselin et Robyn Couch.

Des gros bisous à tous mes oncles et tantes Nicole et Charles Leclair, Monique et Jacques Gosselin, Robert et Joël Bouchard. Danny, Mariam et Richard Couch.

Le Babillard

AÎNÉS

✎ Le **Conseil pour les aînés de Boni-Vital** vous invite à un dîner-chantant le 5 septembre de 11 h à 14 h au Centre communautaire Dakota (1188, rue Dakota). Du porc cuit au B-B-Q sera servi sur un pain. Participez à l'encan chinois. Dons acceptés. Info : Karen Irvine 255-2061.

RECHERCHÉS

✎ Les **Scouts franco-manitobains** sont à la recherche d'adultes de 21 ans ou plus pour les régions de La Broquerie, Saint-Boniface et Norwood, Saint-Laurent, Saint-Norbert, Saint-Vital. Pour plus de renseignements communiquez avec Claire Bérubé au 233-4324 ou par courriel à scout@mb.sympatico.ca.

✎ La **Croix-Rouge canadienne** est à la recherche de bénévoles. Les intéressés doivent avoir du leadership, une facilité à communiquer et la capacité de travailler sous pression. Pour information téléphonez à Shelley au 982-7341.

✎ Les **Guides franco-manitobaines** reprendront leurs activités à l'automne et sont présentement à la recherche de femmes intéressées à animer un groupe de jeunes filles : Étincelles 6-7 ans, Jeannettes 8-10 ans et Guides 11-13 ans. Info : composez le 237-6217.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Vous aimez la danse ? Apprenez des **danses de caractères** comme la valse, la polka et le menuet français tous les jeudis du 20 septembre au 22 novembre. Le coût est de 80 $ par couple. Inscription auprès d'Yvette Damphousse au 878-9562 ou de Lucien Beauchemin au 878-3352.

LA BROQUERIE

✎ Un **souper paroissial** aura lieu à l'aréna de La Broquerie le 9 septembre de 16 h à 19 h30. Le coût est de 9, 00 $ pour les 13 ans et plus, 3, 00 $ pour les 5 à 12 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants de 4 ans et moins. Pour plus de renseignements contactez Rose Brémaud au 424-5332.

SAINTE-ANNE

✎ Un **tournoi de basketball trois contre trois** aura lieu le 1er septembre, lors des Jours du chemin Dawson. Inscrivez-vous dans une des quatre catégories : garçons de 14 ans et moins, hommes de 15 ans et plus, filles de 14 ans et moins, femmes de 15 ans et plus. Il y aura aussi une compétition de tir au panier pour tous âges. Inscription ou renseignements : Martin, 422-5004.

SAINT-BONIFACE

✎ La **Galerie d'art du Collège universitaire de Saint-Boniface** accepte présentement des soumissions pour la saison 2001-2002. Faites parvenir un maximum de 10 photos ainsi qu'une courte description du projet à Denis Prieur, animateur culturel, 200 avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (MB), R2H 0H7. Info : 233-0210 poste 347 ou dprieur@ustboniface.mb.ca.

✎ Les **Chevaliers de Colomb** organisent leur 2e **tournoi de golf** le 7 septembre au parcours Oak Grove, à Île-des-Chênes. Départ à 13 h 30. Coût d'inscription : 25 $ par personne incluant le parcours de neuf trous et le souper barbecue. Coût pour le souper seulement : 12, 50 $. Inscription auprès de Marcel Durupt au 233-3651, Norbert Toupin au 233-1955, André Croteau au 233-1685 ou Léo Grouette au 237-5771.

SAINT-CLAUDE

✎ Un **souper communautaire** est organisé au Centre récréatif de Saint-Claude le 9 septembre de 16 h à 19 h. Le coût est de 8 $ par adulte et de 4 $ pour les 6 à 12 ans. L'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans. Pour plus d'information contactez Liliane Bernard au 379-2587.

SAINT-MALO

✎ Le **Festival d'été de Saint-Malo** aura lieu du 30 août au 3 septembre. Participez au bingo, aux tournois de balle (jeunes et adultes), aux courses de boîtes de savon, à la soirée casino et à plusieurs autres activités organisées durant ces quelques jours. Le groupe de musique Men Without Shame se produira en spectacle le 2 septembre à 20 h. Pour plus de renseignements, composez le 347-5249, 347-5915 ou le 347-5587

SAINT-NORBERT

✎ **L'heure de prière missionnaire** aura lieu le 13 septembre à la salle du Club Oasis au Chalet de Saint-Norbert. L'activité débutera à 19 h. Nos hommages à Sœur Sainte-Thérèse de Lisieux. Bienvenue ! Information : 269-7638.

SAINT-VITAL

✎ L'épluchette de blé d'Inde annuelle de la **Maison-Riel** aura lieu le 2 septembre de 13 h à 17 h au 330, chemin River. Le musicien Robert Paillé fera danser toute la famille, les enfants pourront jouer à des jeux dès 15 h et des objets trouvés lors de fouilles archéologiques seront exposés. Info : 257-1783. Dons acceptés.

PRIX ET BOURSES

✎ Vous connaissez quelqu'un que vous voulez honorer ? Incrivez cette personne au **Prix Riel** avant le 30 septembre. Ce prix est remis à tout.e Franco-Manitobain.e qui a contribué au développement de la collectivité et a suscité l'envie de vivre en français chez ses pairs. Info à la Société franco-manitobaine au 383, boulevard Provencher, au 233-4915 ou au www.franco-manitobain.org/sfm.

✎ Le **Conseil de la vie française en Amérique** lance un concours pour l'octroi de cinq bourses d'une valeur de 1 000 $ chacune. Le concours s'adresse à des étudiants de deuxième cycle et a pour thème la vie en français en Amérique du Nord. Pour plus d'informations, composez le (418) 646-9117 ou visitez le site Internet au www.cvfa.ca. La date limite pour la soumission des projets est le 30 septembre.

✎ Les nouveaux formulaires de demande de bourse et de subvention pour **l'aide annuelle de Francofonds** sont prêts. Communiquez avec Lucienne au (204) 237-5852 ou par écrit à Francofonds, 340, boulevard Provencher, pièce 204, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G7. La date limite pour la soumission des demandes est le 30 septembre.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER et Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

FOLKLORAMA

Mission accomplie !

Les Canadiens-français ont su tirer leur épingle du jeu lors du Folklorama. Le pavillon a une fois de plus figuré parmi les favoris du public.

Bien que le bilan financier officiel du pavillon canadien-français ne soit pas encore dévoilé, il semble que sa participation au dernier Folklorama ait été marquée par le succès. Plus de 6 000 visiteurs ont apprécié la culture des francophones du Canada, ce qui représente une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'an dernier.

« Nous avons très bien fait cette année, affirme l'un des organisateurs du pavillon, Guy Noël. Selon moi, nous devrions amasser sensiblement le même montant d'argent que l'an dernier, c'est-à-dire un peu plus de 11 000 $. Ces fonds serviront à financer l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. »

Entre 85 et 97 bénévoles ont par ailleurs donné de leur temps au pavillon canadien-français à chacune des journées, ce que Guy Noël tient à souligner. « Nous avons reçu un excellent support de la part de la communauté, mentionne-t-il. Je désire remercier tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue. Le pavillon canadien-français est l'un des dix pavillons les plus populaires au Folklorama et nous devons en être fiers. »

Même si le Folklorama vient tout juste de se terminer, les organisateurs en sont déjà à la planification pour la prochaine édition de l'événement. D'ailleurs, le spectacle présenté au pavillon canadien-français sera quelque peu différent l'an prochain. « Tout ce que je peux dire pour le moment, c'est que nous allons y ajouter un petit quelque chose d'intéressant, promet Guy Noël. » Le tout devrait être concrétisé et annoncé durant le Festival du Voyageur.

J.-F. N.

À suivre...

Veuillez noter que le dernier épisode du roman collectif ***Le triangle et autres figures amoureuses*** ne paraîtra pas dans le prochain numéro de *La Liberté*, mais bien dans l'édition du 7 septembre.

MUSIQUE

Le Foyer présente à 18 h *La Bardasse* le 31 août, *Marcel Soulodre* le 7 septembre, *Geneviève Toupin* le 14 septembre, *Kraink* le 21 septembre, et le *Festival des écrivains* le 28 septembre. *Le Mârdi Jazz* présente à 20 h 30 *Tracy K.* le 4 septembre, *Kelly Marques* le 11 septembre, *Laurent Roy* le 18 septembre et *Andrew Frohlich* Jazz Trio le 25 septembre. Info : 233-8972.

Préparez vos oreilles pour la *Chicane électrique* qui aura lieu le 7 septembre au *Rendez-vous*. Pour plus de renseignements composez le 237-8947 ou le 1-888-278-8826.

L'Université de Winnipeg présente *Freud* de Truman Clark le 15 septembre à la salle Eckhardt-Gramatté. Les spectacles commencent à 14 h 30 et 20 h. Le coût des billets est de 15 $ pour les adultes, 13 $ pour les personnes âgées et 5 $ pour les étudiants. Billets et info : 786-9000.

THÉÂTRE

Le *Théâtre dans le cimetière* présente jusqu'au 2 septembre une nouvelle adaptation de la pièce *Sur les traces de Riel*. Représentations en français le le vendredi à 13 h, le samedi à 16 h et le dimanche à 19 h. Celles en anglais ont lieu le vendredi à 19 h, le samedi à 14 h et le dimanche à 14 h et 16 h.

L'Odyssey de Shakesapeare revient aux *Ruines du monastère de Saint-Norbert* du 6 au 15 septembre. Les représentations commencent à 19 h 30. Dépêchez-vous, car les billets s'envolent. Information et réservation : 942-5483.

EXPOSITIONS

Le *Musée des Beaux-Arts de Winnipeg* présente les expositions : *Visions and Views : Edward Burtynsky* jusqu'au 9 septembre, *Important Instructions for Changing the World* jusqu'au 9 septembre, *Carlo Cesta : Slow Down Speed Freak* jusqu'au 16 septembre, *Tony Tascona : Resonance* jusqu'au 16 septembre et *William Eakin* du 1er au 30 septembre. Info : 786-6641.

Le *Centre culturel franco-manitobain* présente l'exposition *Second regard* de Denise Parent jusqu'au 23 septembre. Info : Nicole Coulson, 233-8972.

Le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys présente l'*exposition Réal Bérard rendant hommage à Gabrielle Roy* à la *Galerie Rivière-aux-Rats*. Info : Nicole Lavergne (204) 433-7870.

Le Musée de l'homme et de la nature vous propose l'exposition, *Jungle Fever : The Quest for Medical Plants*, jusqu'au 3 septembre.

CINÉMA

IMAX présente *Amazing Caves* à 13 h, 15 h, 18 h 30 et 20 h 30 ; *Mysteries of Egypt* à midi et 19 h 30 ; *Super Speedway* à 14 h et du lundi au jeudi à 21 h 30 ; *Cyberworld* à 16 h *Heart Land* à 17 h. Billets 10, 50 $ pour les adultes et 8, 50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629 (IMAX).

FAMILLE

Le *Planétarium* présente *Summer Skywatching* à 13 h, 14 h 30 et 16 h tous les jours et le dessin animé *In My Backyard* à midi tous les jours. Billets 5 $ enfants et personnes âgées et 15 $ par famille.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER et Mylène CRÊTE

Les Rendez-Vous

CINÉMA

Loin des yeux, loin de l'écran

Les Rendez-vous du cinéma québécois ne participeront pas, en novembre, au festival de Cinémental.

· Daniel BAHUAUD

Les Rendez-vous du cinéma québécois ne se produiront pas en tournée à l'extérieur du Québec lors de la saison 2001-2002, une décision prise en juin lors de la dernière réunion de son exécutif. Pour les amateurs manitobains du cinéma de langue française et surtout les organisateurs du festival de Cinémental, la nouvelle n'est pas de bon augure. Cependant, aux Rendez-vous, l'annonce est envisagée sous un tout autre œil.

« Les Rendez-vous du cinéma québécois célébreront leur 20e anniversaire en février, remarque la directrice de l'organisme à but non lucratif, Ségoline Roederer. Un 20e anniversaire, c'est le moment idéal pour prendre le temps de réfléchir sur son avenir. Notre absence de la scène canadienne, qui n'est pas du tout permanente, n'est qu'une des conséquences de cette réflexion.

« À mon avis, la tournée à l'extérieur du Québec doit devenir plus qu'une simple prestation de services, poursuit-elle. Trop souvent, nous sommes devenus une forme de relais entre les festivals de cinéma locaux et les entreprises de distribution de films. Ça a certainement été le cas à plusieurs endroits, notamment à Vancouver. Or, nous voulons un partenariat plus intime qui représente davantage la teneur de notre événement au Québec. »



Archives La Liberté

Marc-François Tremblay : « Pour nous, l'événement, c'est de voir le cinéma québécois, tout court. »

Le président de Cinémental, Marc-François Tremblay, dit comprendre la nécessité d'un temps de réflexion, mais déplore l'absence des Rendez-vous du cinéma québécois. « Ça fait dur, dit-il. Nous avons perdu la présence de l'Office national du film et des Rendez-vous à notre festival. Nous tâcherons évidemment de palier le vide que cela crée. À court terme, ce qui nous guidera sera la réaction du public après notre festival en novembre. À long terme, le conseil d'administration se penchera sur la question et discutera de stratégies à prendre. Entre-temps, nous maintiendrons une présence francophone à la Cinémathèque, en faisant visionner des films à toutes les six semaines. Ça sera moins intensif, peut-être, mais plus présent et échelonné sur le temps.

« Je comprends qu'on veuille réévaluer sa façon de faire, surtout après 20 ans, poursuit-il. C'est de santé. Mais je crois que les Rendez-vous ne comprennent pas tout à fait la réalité des communautés francophones dans l'Ouest. Au Québec, les Rendez-vous organisent des "happenings", c'est-à-dire des événements où le public peut rencontrer des réalisateurs, des caméramans et toutes sortes de personnes liées à l'industrie du cinéma. Or pour nous, l'événement, c'est de voir le cinéma québécois, tout court. J'espère que dans leur réflexion, les organisateurs des Rendez-vous vont consulter les régions afin de savoir comment se vit le cinéma en français à l'extérieur du Québec. »

JURICOURRIEL

Matrimonial, conjugal et marital

En droit de la famille, on emploie en français comme en anglais les adjectifs **conjugal**, **matrimonial** et **marital**. Quelles sont les nuances entre ces termes dans chacune des deux langues?

En français, les adjectifs **conjugal** et **matrimonial** se disent fondamentalement tous les deux de ce qui a trait au mariage. Toutefois, **conjugal** possède davantage une connotation affective et vise ce qui concerne la personne des époux, la vie des conjoints. Ainsi, en langue juridique, on parle de **foyer conjugal**, de **lien conjugal**, de **devoir conjugal**. Pour sa part, **matrimonial** se rapporte plus particulièrement aux relations des époux sur le plan de leurs biens.

En anglais, les adjectifs *conjugal* et *matrimonial* ont essentiellement le même sens qu'en français et s'emploient pour qualifier ce qui est relatif au mariage. Comme son cousin de langue française, *conjugal* met davantage l'accent sur ce qui est relatif aux liens qui unissent les conjoints dans le mariage.

Vu qu'il partage la même étymologie que le mot **mari**, **marital** s'entend dans son sens premier en français de ce qui appartient au mari (p. ex. : **puissance maritale**, **autorisation maritale**). Il se dit aussi de ce qui a l'apparence du mariage (p. ex. : **union maritale** désigne le fait pour un homme et une femme de faire vie commune sans être mariés). Ainsi, malgré ce qu'on pourrait croire à première vue, le sens de **marital** est passablement différent de celui de **conjugal** et **matrimonial**.

En anglais, l'adjectif *marital* possède un tout autre sens et s'entend de ce qui a trait au mariage.

On peut déduire de ce qui précède que les adjectifs anglais *conjugal*, *matrimonial* et *marital* sont essentiellement des synonymes. Notons toutefois que *marital* semble être d'un emploi plus fréquent que les deux autres.

Voici quelques expressions françaises et anglaises qui comportent les adjectifs vus ci-dessus et qui font ressortir les nuances de sens entre ceux-ci :

- *conjugal rights* : **droits conjugaux**
- *marital home* ou *matrimonial home* : **foyer conjugal**
- *marital problem* : **problème conjugal**
- *marital property* ou *matrimonial property* : **biens matrimoniaux**
- *marital status* : **état matrimonial** ou **état civil**
- *matrimonial offence* : **délit conjugal**

La distinction entre requête et motion

Les instances civiles (par opposition aux instances pénales) se déroulent selon deux modes principaux, à savoir l'action et la requête.

L'**action** constitue le mode ordinaire de déroulement d'une instance civile et elle est introduite au moyen d'une **déclaration**.

La **requête** constitue le mode d'exception de déroulement d'une instance civile et elle est introduite, cela va de soi, au moyen d'un **avis de requête**. Par mode d'exception, nous voulons dire que la **requête** peut être employée dans les seuls cas prévus expressément par la loi ou les règles de procédure civile. Il s'agit d'un véhicule procédural plus simple et plus rapide que l'action.

La **motion** constitue une procédure incidente à une instance déjà en cours. Elle est introduite, cela va de soi, par **avis de motion**.

Voyons maintenant la terminologie anglaise correspondant à ces notions :

- **instance** : *proceeding*
- **action** : *action*
- **requête** : *application*
- **déclaration** : *statement of claim*
- **avis de requête** : *notice of application*
- **motion** : *motion*
- **avis de motion** : *notice of motion*

La distinction nette entre les termes anglais *application* et *motion* dans les provinces et territoires de common law est d'origine relativement récente et est attribuable aux grandes refontes des règles de procédure civile qui ont eu lieu pendant les années 1980.

Si on avait voulu alors s'en tenir aux étiquettes traditionnelles, on aurait adopté l'expression **requête introductive d'instance** comme équivalent du terme anglais *application* et l'expression **requête en cours d'instance** comme équivalent du terme anglais *motion*. Toutefois, par souci de concision et de commodité, on a décidé de retenir les équivalents **requête** et **motion** quant à ces deux termes anglais.

Notons que le terme **motion** était déjà reconnu en français international dans le sens de proposition faite dans une assemblée délibérante par un de ses membres. Le sens de **requête en cours d'instance** qu'on lui a attribué est donc nouveau.

Soulignons par ailleurs que le terme anglais *application* n'est pas toujours employé dans son sens technique de **requête introductive d'instance**. Dans ces cas, on devrait plutôt employer l'équivalent français **demande**.

Enfin, il est à noter que le français n'emploie pas le terme **requête** exclusivement à titre d'équivalent de *application* et qu'en matière familiale et successorale, ce terme correspond à *petition*. À titre d'exemple, on utilise **requête en divorce** comme équivalent de *petition for divorce*.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

En vedette au P'tit Canot



Dans *La Liberté* du 1er août 1973, on pouvait lire : « La famille Dandeneau, connue sous le nom de "Family Six", est originaire de Fisher Branch au Manitoba. Bien que tous les membres de cette famille soient des musiciens innés, il n'y a que Edmond, David, Denis, Roland, Thérèse et Noëlla qui ont choisi, jusqu'à maintenant, la musique comme carrière. Gérard Jean, qui paraît sur la scène avec la famille, joue du piano et de l'orgue et agit aussi comme directeur musical du groupe. Les Dandeneau se sont acquis une célébrité enviable dans le monde du spectacle, ayant été choisis pour jouer durant la visite de la famille royale à Winnipeg en 1970. »

Recette — Sucettes glacées au chocolat

1 boîte (385 mL) de lait évaporé
1/4 à 1/3 tasse (60 mL à 85 mL) de Nestlé Quick liquide

1. Mélanger les 2 ingrédients.
2. Verser dans des moules à 8 sucettes. Mettre au congélateur.

Donne 8 portions.

Recette tirée du site internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 158

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2					■					■		
3									■			
4					■							
5						■						
6		■						■			■	
7			■				■			■		
8												■
9				■							■	
10								■				
11						■						
12					■							

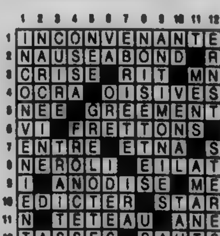
HORIZONTALEMENT

1. Discontinu, irrégulier.
2. Viens au monde. – Paresseux. – Infinitif.
3. Supports servant à soutenir une table. – Ancienne capitale d'Arménie.
4. Vagabonde, rôde. – Elle habite une île.
5. Harassé de fatigue. – État d'attente confiante.
6. Homme politique portugais né en 1935. – Personnel.
7. Infinitif. – Oncle américain. – Note. – Doublée.
8. Contien du sulfate de calcium.
9. Transpira. – Herbe aquatique vivace.
10. Bandes de terre étroites. – Avironne.
11. Station balnéaire de la Rome antique. – Querelles violentes.
12. Rejetée comme fausse. – Commandant d'un régiment.

VERTICALEMENT

1. Intervalle qui sépare deux accès de fièvre.
2. Expose dans le détail. – Exécuté avec succès.
3. Dernière épreuve de révision avant le tirage. – Planchette de bois.
4. Enzyme d'une liaison ester. – Dame.
5. Exprime un avis commun à tous.
6. Changeai de peau. – Mise en circulation.
7. Plantes à fleurs jaunes. – Se dit d'un navire qui frappe contre le quai.
8. Automobiles de location. – Femme douée d'un pouvoir surnaturel. – Adverbe.
9. Pronom familier. – Blés rustiques.
10. Petit de l'âne. – Décent, convenable.
11. Non. – Personnel. – Océan.
12. Sépareras. – Fait tort à quelqu'un.

RÉPONSES DU N° 157



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	O	N	V	E	N	A	N	T	E
2	N	A	U	S	E	A	B	O	N	D	■	R
3	C	R	I	S	E	■	R	I	T	■	M	N
4	O	C	R	A	■	O	I	S	I	V	E	S
5	N	E	E	■	G	R	E	E	M	E	N	T
6	V	I	■	F	R	E	T	T	O	N	S	■
7	E	N	T	R	E	■	E	T	N	A	■	S
8	N	E	R	O	L	I	■	E	I	L	A	T
9	I	■	A	N	O	D	I	S	E	■	M	E
10	E	D	I	C	T	E	R	■	S	T	A	R
11	N	■	T	E	T	E	A	U	■	A	N	E
12	T	A	S	S	E	S	■	S	A	U	T	S

MUSIQUE

Du succès plein la bouche

Nul n'est prophète dans son pays... Ce proverbe semble convenir à l'harmoniciste Gérald Laroche, qui est de plus en plus populaire à l'étranger. Son dernier spectacle en France en est un bon exemple.

Jean-François NADEAU

Le virtuose de l'harmonica, Gérald Laroche, est de retour d'un périple qui l'a mené à Capbreton, au sud-ouest de la France. Il y a présenté son spectacle tiré de son plus récent album, *Rubato*, le 23 août, lors du festival Les Déferlantes francophones.

Pendant le spectacle, qui dure environ une heure, Gérald Laroche offre à son public les paysages sonores des Prairies et du Grand Nord canadiens. Le tout débute avec un conte narré par l'artiste franco-manitobain. Ensuite, la musique refait l'histoire à sa façon. « En racontant l'histoire, je donne des points de repère aux gens, je leur fournis certaines images qu'ils peuvent avoir en tête, explique Gérald Laroche. Cependant, la musique leur permet de vivre leur propre expérience. Au fond, le conte, c'est un peu comme une esquisse faite au crayon de plomb, alors que la musique serait la couleur sur la toile. »

Avec plus d'une vingtaine d'harmonicas en poche et des instruments exotiques comme l'arc à bouche indien et la flûte irlandaise, Gérald Laroche a séduit le public du festival. « Je suis très content, tout a très bien fonctionné, affirme-t-il. Mon spectacle a été le plus populaire, même si de grands artistes comme La Bottine souriante et Michel Rivard étaient présents. »

D'ailleurs, l'harmoniciste a été touché par les réactions de la foule. « C'est incroyable, lance-t-il. À la sortie du spectacle, il y a des personnes qui ne voulaient plus rentrer pour assister au prochain spectacle, parce qu'elles avaient peur de briser l'ambiance que j'avais créée. De plus, les gens m'arrêtaient souvent pour me confier qu'elles n'avaient jamais connu d'émotions aussi intenses. La majorité des affiches de *Rubato* qui avaient été placées dans la ville ont également disparu rapidement. »

Gérald Laroche, qui joue de l'harmonica depuis l'âge de 11 ans, en était à son onzième voyage en Europe cette année. À en croire les dires du musicien, les tournées à l'étranger sont loin d'être terminées. « Depuis les trois dernières années, tous mes spectacles sont prévus un an à l'avance, indique-t-il. J'ai déjà pas mal de concerts planifiés jusqu'à l'automne prochain. Il y aura certainement la Belgique et le Mexique. J'ai aussi été invité à Singapour et en Chine, mais il faudra voir si c'est réalisable. »



Archives La Liberté

Gérald Laroche : « Mon spectacle a été le plus populaire, même si de grands artistes comme La Bottine souriante et Michel Rivard étaient présents. »

En ce qui concerne la sortie d'un nouvel album, l'artiste ne peut rien promettre. « J'ai plein de projets et d'idées pour un autre enregistrement, mentionne Gérald Laroche. J'ai seulement besoin d'un peu de temps pour le faire. »

Prêt à faire sa valise

Les citoyens de Saint-Jean-Baptiste verront peut-être leur parc changer d'emplacement l'an prochain.

Jean-François NADEAU

Les dirigeants de la municipalité rurale de Saint-Jean-Baptiste songent à déménager le parc Saint-Jean-Baptiste à l'intérieur des digues érigées dans le village. Une motion a été adoptée a cet effet le huit août au conseil de Montcalm et la décision pourrait être rendue en janvier ou en février.

Depuis les sept dernières années, le parc a été inondé à cinq reprises. Les caprices de Mère Nature ont nuit considérablement au développement de cet espace vert. « À chaque fois, il faut déménager les bâtisses et nettoyer le tout, explique le président du Comité des parcs et loisirs de Saint-Jean-Baptiste, Yves Sabourin. Quand on fait cela, évidemment, le parc ne redevient jamais comme il était avant d'être inondé. De plus, pendant que l'on dépense énergies et fonds pour réparer les dégâts, on n'investit pas dans l'amélioration de notre parc. »

D'ailleurs, lorsqu'une corvée est organisée pour restaurer l'endroit, ce sont des citoyens qui se chargent de le faire bénévolement. Il pourrait bientôt manquer de main-d'œuvre pour effectuer le travail. « On perd de plus en plus de bénévoles, mentionne l'administrateur de la municipalité de Montcalm, Michel Duval. Les gens sont tannés de toujours recommencer et c'est normal. »

Pour réaliser la relocalisation du parc, la municipalité aura besoin de l'appui financier du gouvernement provincial, par l'entremise du programme de rachat des propriétés mis sur pied à la suite de « l'inondation du siècle » de 1997. Pour être admissible à ce programme, il faut tout d'abord avoir été inondé au plus tard en 1997. De plus, la propriété peut être rachetée seulement si son propriétaire doit débourser davantage que la valeur de sa demeure pour construire une digue ou si sa propriété est située trop près d'un cours d'eau.

« Étant donné que construire une digue autour du parc serait beaucoup trop onéreux et que l'emplacement de ce lieu de villégiature est trop près de la rivière, nous souhaitons que le parc soit acheté par le Manitoba, explique Yves Sabourin. Nous aurions alors les fonds nécessaires pour le déménager. » Cependant, le projet est loin d'être certain, puisqu'à la base, ce programme est destiné aux propriétaires de maisons et non de terrains de loisirs.



Photo : Gracieuseté Frédéric Côté

Selon l'administrateur de la municipalité de Montcalm, Michel Duval, chaque restauration du parc Saint-Jean-Baptiste peut se chiffrer entre 5 000 $ et 15 000 $.

Néanmoins, Yves Sabourin considère que la Province y gagnerait à long terme. « Depuis des années, le gouvernement du Manitoba dépense des sommes importantes pour subventionner les coûts de restauration du parc, indique Yves Sabourin. Il serait mieux de payer une seule et dernière fois pour le déménager que de continuer de payer année après année pour le nettoyer. » Selon Michel Duval, chaque restauration du parc peut se chiffrer entre 5 000 $ et 15 000 $.

Bien que le projet semble sérieusement envisagé, il n'est pas certain que cette solution sera celle qui sera retenue pour remédier à la situation. « Nous n'en sommes qu'au début de nos réflexions, souligne Yves Sabourin. Nous n'avons pas encore ciblé d'endroit précis où le parc pourrait aller. Nous évaluons présentement les options qui s'offrent à nous. De plus, nous souhaitons consulter la population avant de rendre notre décision finale. »

Si le parc devait déménager, il est certain que les résidants de Saint-Jean-Baptiste ne souffriraient plus de l'inondation de ce dernier. Toutefois, l'emplacement actuel semble tout de même plaire à plusieurs. « C'est triste que ce parc soit inondé si souvent, conclut Michel Duval. Sinon, nous aurions l'un des plus beaux parcs de tout le sud du Manitoba. »

PATIN À ROUES ALIGNÉES

Vitesse vertigineuse

Connu en tant que sport de loisir, le patin à roues alignées est également un sport de compétition. Les athlètes qui le pratiquent doivent participer autant à des courses de vitesses qu'à des courses de longues distances. Portrait d'une discipline méconnue.

Mylène CRÊTE

Meaghan Buisson désirait pratiquer un sport individuel qui exigeait rapidité et endurance. Elle s'est tournée vers le patin à roues alignées et a débuté en tant que novice. Trois ans plus tard, elle fait partie des compétitions sénior et a même remporté un marathon de 42 km au Championnat canadien de patin à roues alignées tenu au Manitoba à la fin du mois de juillet.

« Tout s'est bien passé et je me sentais calme, indique la jeune femme de 21 ans. Je ne pouvais pas croire que j'avais gagné ! » L'athlète ne devait pas participer aux compétitions à cause d'une blessure au dos, mais elle a tout de même tenté sa chance. Des séances de massage et de physiothérapie l'ont aidé à ne pas aggraver ses douleurs.

Les courses de patin à roues alignées ont la cote, surtout au Québec et en Ontario où il y a beaucoup de clubs. Au Manitoba, il n'y a que Roller Sports Manitoba qui entraîne des athlètes. Quelques-uns se pratiquent également à Selkirk et à Brandon. « Les gens ici ne connaissent pas ce sport de compétition, remarque Meaghan Buisson. Pourtant, nous avons de belles pistes au parc Assiniboine, au parc provincial Birds Hill et à Grand Park. »

L'équipement utilisé par les athlètes diffère de celui vendu dans les magasins de sports à grande surface. Au lieu d'entourer la cheville, les bottes, courtes, ne la dépassent pas. Cinq roues s'alignent sous chaque pied contrairement à quatre dans le cas de patins pour les loisirs. « Ça me prend quatre heures par semaine pour les nettoyer, précise-t-elle. Je dois tout enlever et utiliser un peu d'alcool et d'air sous pression pour enlever les saletés. » Les athlètes ne portent aucune protection aux genoux ni aux coudes. Ils sont simplement munis d'un casque au cas où ils chuteraient à plus de 40 km à l'heure.



Photo: Gracieuseté Meaghan Buisson

Meaghan Buisson, à l'extrême droite, lors d'une course de 10 000 m, tente de se démarquer du peloton.

L'entraînement pour devenir championne est exigeant. Des pratiques avec les autres membres du club de quatre à cinq fois par semaine, du développement musculaire et de la bicyclette contribuent à la formation de l'athlète qui doit pouvoir participer à des courses de 300 m et d'autres de plus de 40 km. « L'hiver je me lève vers 4 h 30 ou 5 h 00 du matin et je vais faire du ski de fond avant d'aller à mes cours », frissonne Meaghan Buisson, qui étudie en soins vétérinaires à l'Université de la Saskatchewan.

Un peu mise à l'écart des courses à cause de sa blessure au dos, l'étudiante et athlète compte participer, le 14 septembre, à un marathon de 42, 4 km à Duluth, au Dakota du Nord, qui s'avère une des plus longues courses en Amérique du Nord.

Meaghan Buisson rêve également faire partie du championnat mondial l'an prochain qui se tiendra en Italie. D'ici là elle tentera de guérir sa blessure.

KAYAK

Tout un athlète

Jean-François NADEAU

Le kayakiste Jude Bérard est très fier de ses performances aux Jeux d'été du Canada, qui avaient lieu à London en Ontario du 10 au 25 août. L'athlète de 17 ans revient au Manitoba avec deux médailles : une de bronze au 1 000 m ainsi qu'une d'argent au 6 000 m.

« Je suis particulièrement excité de mon rendement au 6 000 m, lance Jude Bérard. J'étais en première place pendant une bonne partie de la course. J'ai terminé en 27 minutes et 23 secondes. C'est un nouveau record pour le Manitoba. » En effet, en plus de faire son meilleur temps en carrière pour cette épreuve, le jeune franco-manitobain a abaissé l'ancienne marque à battre, qui était de 28 minutes et huit secondes.

En ce qui concerne le 1 000 m, Jude Bérard est surpris d'être monté sur la troisième marche du podium lors de cette compétition. « Je ne m'attendais pas du tout à gagner une médaille pour cette épreuve, affirme-t-il. J'étais en lice avec des garçons plus grands et plus forts que moi. Cependant, je crois que j'étais le plus déterminé. » Jude Bérard a terminé cette épreuve avec un temps de quatre minutes, neuf secondes et 29 centièmes.



Archives La Liberté

Jude Bérard lors d'un entraînement à Winnipeg en juin 2000.

Pour le kayakiste, ces résultats sont le fruit du travail accompli quotidiennement en compagnie de son entraîneur. « Je m'entraîne entre une heure et demie et deux heures par jour à l'année, explique Jude Bérard. De plus, j'ai suivi les conseils que mon entraîneur m'avait donné pour les compétitions. C'est ce qui m'a permis de remporter deux médailles aux Jeux du Canada. »

D'ailleurs, ces Jeux se sont terminés en beauté pour le jeune franco-manitobain. Il a eu l'honneur d'être choisi pour porter le drapeau du Manitoba lors des cérémonies de clôture de l'événement. Au moment d'écrire ces lignes, la veille de la fin des Jeux, Jude Bérard était très enthousiaste. « Je suis très heureux et excité de le faire, a-t-il mentionné. C'est une fierté pour moi de porter les couleurs de ma province. »

Durant la prochaine année, Jude Bérard a l'intention de se qualifier pour faire partie de l'équipe nationale junior de canoë-kayak.

Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 septembre 2001

Le Jour du Seigneur : le dimanche 9 septembre à 10 h à la SRC

Messe de la rentrée célébrée au Sanctuaire Saint-Sacrement, à Montréal, par Roland Leclerc.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Variées	L'Heure du midi	Variées	Liza		Lois et Clark		Variées	Tweenies	Variées	Variées
RDI	Le Journal RDI	Variées	Variées	Me L'Atlantique en direct		Bulletin de santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	Zig Zag Café / J Zig Zag Café		Variées	Chiffres et lettres	Variées	Ma Arte reportage	Variées	TV5 le journal / :45 C'est toujours l'été				Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Variées		Variées	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine/ Clodine		Variées	Variées		Dans la mire		Variées		Les feux de l'amour		Aimer	L Claire Lamarche / Claire Lamarche		Trafic	

Lundi 3 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..men-songes	Ce soir ouest	Mots et maux	Virginie	Catherine	"Le Grand Jeu" (Com,'97) Tom Wilkinson, Robert Carlyle.				Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir ouest	Nouvelles sports /:55 "Le Shérif est en prison" (Com,'73) Gene Wilder, Cleavon Little.				
RDI	100Griffe/:15Euronws	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages "Sauver Elian"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Culture-Choc	Le Journal RDI	100% Griffe	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Sauver Elian"		Capital actions	Oiseaux
TV5	Itinéraire gourmet	Gym de neurones	Journal de France	"Le porteur de destin" Guillaume Canet, Jérémie Covillault.			:05 Hist. d'Îles	Dunia "Nouvel esclavage"		Biblio-theca	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 F. Mitterrand...		:15 Énigmes..futur		:10 Concert Classique "Alain Lefèvre"	
TVA	Le TVA	Ultimatum	La rentrée....	Le meilleur de la rentrée Des artistes qui on la cote d'amour du public.				Poursuites de polices	Le TVA	Yvon Deschamps		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité				:55 Fin de la programmation		

Mardi 4 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..men-songes	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Salut Dédé		Réseaux "L'enquête"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Découverte			Fin de la programmation	
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Aucune expérience requise"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Canada...	100% Griffe	Entrée des artistes	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Aucune expérience requise"		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Itinéraire gourmet	Gym de neurones	Journal de France	Tout le monde en parle Les remix de l'été.					:15 Téléscope "Les éleveurs de l'an 1"		:10 Journal Belge	:40 Le soir 3	Paroles /:15Journal	Envoyé spécial			Les cheveux en quatre	
TVA	Le TVA	Ultimatum	Poursuites... 1/2	Avoir su...	"Columbo: Tu retourneras poussière" (Police,'98) Rue McClanahan, Peter Falk.				Le TVA	Yvon Deschamps 2/2		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité				:55 Fin de la programmation		

Mercredi 5 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..men-songes	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	"Emporte-moi" (Dra,'98) Pascale Buissières, Karine Vanasse.				Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports /:25 "L'alchimiste et l'enlumineur" (Doc,'97)			
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages "Les jeunes Thaïes"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		La Facture	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages "Les jeunes Thaïes"		Capital actions	La Facture
TV5	Itinéraire gourmet	Histoires d'îles	Journal de France	Envoyé spécial Dossier sur le phénomène de l'infarctus à 40 ans.			:05 Va savoir	Vivre en ville		Si j'avais..	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Tout le monde en parle "Les Remix de l'été" Présentation des meilleurs moments de la saison.					
TVA	Le TVA	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	"Ne me quitte pas" (Police,2001) Rachel Ward, Mark Harmon. 1/2				Le TVA	Les héritiers de... Pt. 1 de 2 (suite 6 sep)		Le TVA, sports /:50 Loteries Tirage des différents lots de Loto-Québec.			Infopublicité		Fin de la programmation	

Jeudi 6 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..men-songes	Ce soir	Clan destin	Virginie	Jardins...	Le Polock		Maison-Blanche		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "La Méthode Zéro" (Myst,'97) Ben Stiller, Bill Pullman.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages "Cybermenaces"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Culture-Choc	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Culture-Choc
TV5	Itinéraire gourmet	Gym de neurones	Journal de France	Union Libre		Écrans du monde	Le Mari de l'ambassadeur			Les arts et les autres	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 "Le porteur de destin" Jérémie Covillault.			:45 Tendresse	Dunia "Nouvel esclavage"	
TVA	Le TVA	Ultimatum	Musicographie "Bruce et les Sultans"		"Ne me quitte pas" (Police,2001) Rachel Ward, Mark Harmon. 2/2				Le TVA	Les héritiers de... Pt. 2 de 2 (du 5 sep)		Le TVA, sports/:50Loterie /:55 Infopublicité				:55 Fin de la programmation		

Vendredi 7 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	..men-songes	Ce soir	Chant' Ouest	Infoman	Dino-saures	La fureur		Zone libre		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "La folie des grandeurs" (Com,'71) Yves Montand, Louis de Funès.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Canada: Une histoire populaire				Le Téléjournal/ Le Point		Douce folie	Le Canada aujourd'hui		Griffe	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Itinéraire gourmet	Gym de neurones	Journal de France	Thalassa		Passe jumelles		Le mondial d'impro Juste pour rire 2001		D.	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 B.R.I.G.A.D.		:10 Mag. tendances	Le Mari de l'ambassadeur		
TVA	Le TVA	Ultimatum	J.E.		"Liaison interdite" (Rom,'96) Brian Austin Green, Sharon Lawrence.				Le TVA	Nikita "Tout a une fin"		TVA,sport /:50Loterie	"Le cavalier masqué" (Avent,'88) Hugh Grant, Lysette Anthony.				Infopublicité	

Samedi 8 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ralph la Racaille	Wounch-poounch	Week-enders	La cour de récré	Papyrus	Histérial	Au Max	Clan destin	Le Midi	"Les aventuriers du timbre perdu" (Avent,'88) Anthony Roger, Lucas Evans.				Mots et maux	Accent franco.	Circuit PME	Double étoile	Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Histoires oubliées	Griffe	Ent. artistes Invité(es): Raymond Saint-Pierre.		Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Le Petit journal	Funam-bule	TV5journal /:15Invité	Bourlin-gueur	Forts en tête		Va savoir	TV5journal /:45Àcomm	Reflets Sud		Sport Africa	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Thalassa		Histoires d'îles	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Le déco show	Bec et museau	Fleurs, jardins	Vins et fromages	I-D maison		Via TVA	Boutique TVA		Golf Omnium Canadien Bell. Site: Club de golf Royal Montréal.						

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Branché	Vie de chalet	Télé-journal	L'Aventure olympique	Pour l'amour du country		La colère des plaines 1/2				Télé-journal	Nouvelles sports /:55 Maison-Blanche		:55 "La lettre écarlate" (Rom,'95) Gary Oldman, Demi Moore.				
RDI	Histoires oubliées	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands Rep. "Un village pour maigrir"		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux		Télé-journal	La Facture
TV5	Gour-mande	Fleurs et jardins	Journal de France	C'est toujours l'été Saint-Cyr - Best of de la semaine.			Ça s'en va &... Invité(es): Stéphane Collaro, Bernard Tapie, Tom Jones.				Journal Belge	Le soir 3/:45 Invité	TV5 le journal /:15 "Le colis d'oseille" Aaron Barzman.			:50 C'est l'amour...	Le mondial d'impro Juste pour rire 2001	
TVA	Le TVA	"3 ninjas se révoltent" (Avent,'92) Charles Napier, Victor Wong.				"Camp de base" (Act,'98) Marc Dacascos, Tim Abell.				Le TVA/:55 Sports	:15 Loteries /:25 "Paradis d'enfer" (Com/dra,'95) Emily Lloyd, Stephen Baldwin.				:25 Infopublicité			:55 Fin de journée

Dimanche 9 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La famille souris	Jim Bouton	Mona la vampire	Titi & Grosminet	Le Jour du Seigneur		Maison-neuve	Entrée des artistes	Le Midi	La Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre...		"Le maître de musique" (Dra,'88) Anne Roussel, José van Dam.			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Bulletin de santé	Histoires oubliées "L'Épopée du Brémen"		Zone libre		Accent franco.	Grands Rep. "Un village pour maigrir"		Enjeux		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Le Petit journal	Décou-verte	TV5journal /:15Invité	Vins et fromages	Kiosque		Entretiens	TV5 le journal /:45 Le Partage			:15 Mag. tendances	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Parlement franco		Histoires d'îles	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour! Invité(es): Alain Stanké.		"Une vie moins ordinaire" (Com,'97) Cameron Diaz, Ewan McGregor.				Brunch Maman Dion Invité(es): Lise Dion		Évangélisation 2000	Boutique TVA		Golf Omnium Canadien Bell. Site: Club de golf Royal Montréal.						

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Émilie nouvelle lune "Les anges déchus"		Télé-journal	Découverte		Beaux dimanches				Parlez-moi des...	Télé-journal	Nouvelles sports	"La couleur de l'argent" (Dra,'86) Paul Newman, Tom Cruise.				:05 Fin de la programmation	
RDI	Francophonies		Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Télé-journal	Culture-Choc	Maison-neuve	Second regard	Enjeux		Télé-journal	Histoires oubliées	Zone libre		Télé-journal	Accent franco.
TV5	Gourm-ande	Gym de neurones	Journal de France	François Mitterrand ou le roman du ...		Lapin chasseur		Concert Classique		Gros plan sur..	Journal Belge	Soir 3 / :45 TV5 l'invité	TV5 le journal /:15 Ça s'en va &... Invité(es): Stéphane Collaro, Bernard Tapie, Tom Jones.				:15 Conviviale poursuite	
TVA	Le TVA	Les Gags	Juste pour rire		"Frites maison" (Com,'98) Drew Barrymore, Luke Wilson.				Le TVA/:25 Sports	:45 Loteries /:50 Infopublicité				:50 Fin de la programmation				

Gens d'ici

Veiller au bon fonctionnement

Mylène CRÊTE

Travailler au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) est un charme pour Pauline Prada.

La commis de bureau y occupe un poste depuis avril. Parmi toutes les tâches qu'elle doit accomplir, il y a la commande des fournitures des bureaux et de la cuisine, l'entretien de l'entrepôt et la mise à jour des index de l'organisme.

Pauline Prada est également responsable du fonctionnement et de l'entretien de l'équipement de bureau et de la formation du personnel quant à son utilisation.

« L'atmosphère qu'il y a au travail est plaisante et tout se passe en français, remarque-t-elle. Nous sommes encouragés à nous améliorer et c'est stimulant. » Outre son travail, Pauline Prada entreprendra des cours de perfectionnement en français au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) cet automne.



Pauline Prada.

C'est d'ailleurs la possibilité de travailler dans sa langue maternelle qui l'a amenée à postuler au CDEM. Elle travaillait auparavant en tant que commis à la comptabilité et à la réception au Bureau du curateur public pour le gouvernement provincial.

Originaire de Saint-Boniface, Pauline Prada y a terminé sa 12ème année, après quoi elle est allée étudier au Red River Community College en informatique et comptabilité.

Elle a ensuite travaillé à divers endroits dont un Centre Jeunesse à l'Office régional de la Santé et au département du Service à la famille de la Province.

« J'espère rester au CDEM jusqu'à ma retraite, lance-t-elle en riant. J'aimerais aussi approfondir mes connaissances en informatique et améliorer mon français.

« Je sens que mon travail est apprécié, continue-t-elle. La directrice générale, Mariette Mulaire,

inclut tout le secteur du secrétariat dans les réunions de personnel et je sens que je fais partie de l'équipe. »

AGRICULTURE

Fermeture de silos

L'industrie canadienne du grain possède-t-elle trop d'élévateurs ? Oui, selon une étude effectuée par une firme torontoise qui suggère de s'en départir pour faire plus de profits.

Mylène CRÊTE

Le marché canadien du grain est saturé par le trop grand nombre de compagnies offrant des services d'entreposage, selon une étude de la firme Dominion Bond Rating Service rendue publique le 20 août. Chaque année, l'entreprise émet un rapport sur la santé de l'industrie canadeinne du grain. Les compagnies de manutention de grain telles que Agricore et Saskatchewan Wheat Pool ont bâti plusieurs mégasilos durant la dernière année et maintenant il semblerait qu'il y en ait trop.

« Il y a un avantage économique lorsque les propriétaires des élévateurs à grain sont capables de remplir 25, 50 ou 100 wagons, car les compagnies de chemin de fer leur donnent des rabais, explique le porte-parole de la Commission canadienne du blé, Rhéal Cenerini. Les propriétaires se sont lancés dans la construction d'immenses silos et ils ont tous eu la même idée en même temps. »



Archives La Liberté

Les petits silos doivent être fermés selon une étude d'une firme torontoise.

De l'avis d'un des analystes financiers qui ont participé à l'étude, David Schroeder, trop de mégasilos ont été construits sans que les plus petits soient fermés. « Toutes ces compagnies n'arrivent pas à atteindre de plus gros volumes puisqu'elles n'ont pas fermé leurs plus petits élévateurs, alors le grain se trouve plus dispersé », soutient-il.

L'étude recommande la fusion des grosses compagnies pour entraîner des fermetures de silos et concentrer l'entreposage au même endroit. Agricore et United Grain Growers ont déjà annoncé en juillet leur fusion prochaine pour former Agricore United. Jusqu'ici le président d'Agricore, Neil Silver, affirme avoir fermé une centaine de silos et compte en fermer d'autres si le projet de fusion va de l'avant. « Cela nous permettra d'être plus fort pour faire face à la compétition et de devenir un des leaders du marché », prévoit-il.

La Commission canadienne du blé voit ces recommandations d'un tout autre œil, bien qu'elle comprenne que les compagnies doivent demeurer rentables. « Les fermiers doivent pouvoir obtenir un bon service et écouler leurs récoltes malgré la consolidation de l'industrie, signale Rhéal Cenerini. La situation devient inquiétante lorsque les agriculteurs n'ont pas le choix entre plusieurs compagnies de grain, car ils perdent leur pouvoir de négociation. » La diminuation des points de livraison que sont les silos peut également ajouter des frais de transports aux nombreux coûts que doivent débourser les fermiers.

L'étude de la Dominion Bond Rating Service va même jusqu'à suggérer que la CCB se retire du transport du grain afin d'assurer une meilleure efficacité. L'organisme a pourtant conclu une entente le 10 août avec d'autres acteurs de l'industrie afin de permettre aux compagnies d'obtenir des tarifs préférentiels pour la manutention et le transport du grain.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

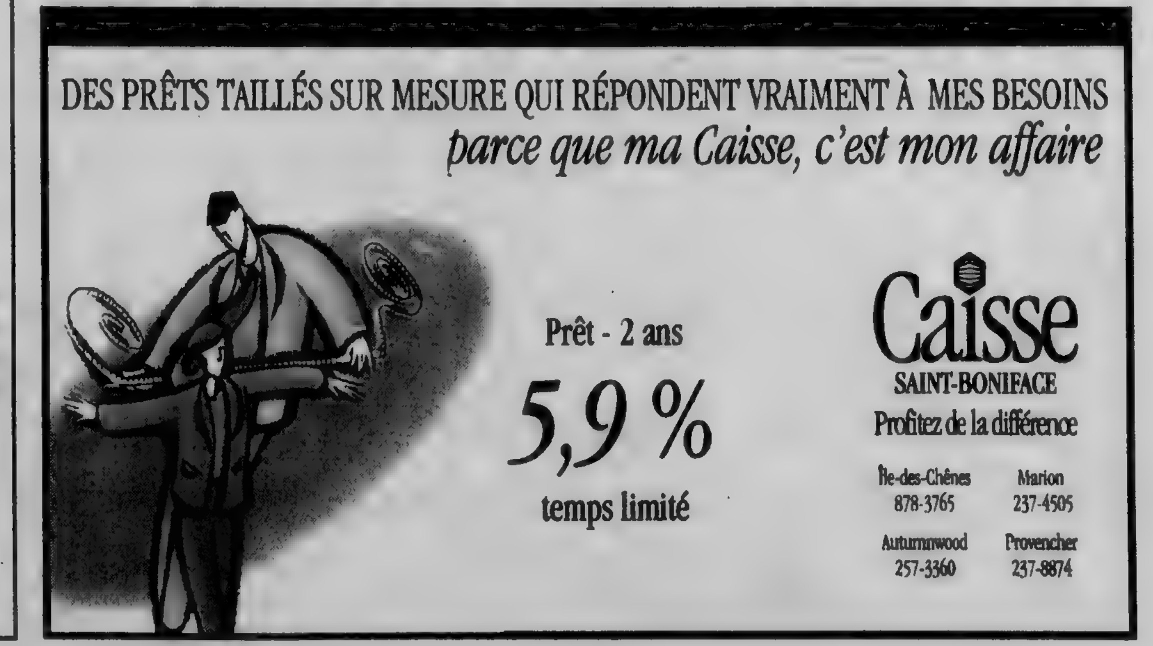
Enseignes de bienvenue

Quelques principaux acteurs du développement communautaire au village de Saint-Jean-Baptiste amassent des fonds pour l'installation de deux enseignes disposées aux entrées sud et nord du village. La Chambre de commerce, la Société de développement communautaire de Montcalm, le Réseau communautaire et le District urbain local de Saint-Jean-Baptiste tentent de contacter de futurs donateurs afin de pouvoir poser les pancartes d'ici novembre.

« Les gens ont la perception qu'à cause de la digue qui entoure le village, il est fermé et moins accueillant », souligne l'agent de développement communautaire de la région sud, Philippe Sabourin. L'enseigne comprendra le logo de Saint-Jean-Baptiste et proclamera la capitale des pois à soupe du Canada.

« Notre logo n'est pas assez utilisé et les entrées de la localité ont changé depuis l'élargissement de la route à quatre voies, explique-t-il. De plus, nous avons eu d'autres soucis comme l'inondation de 1997 qui ont retardé le projet de nouvelles enseignes, mais maintenant, c'est le bon moment pour agir. » Le coût du projet s'élève à 9 000 $.





Restauration chic

Les villageois de Saint-Lazare peuvent désormais aller se restaurer au Valley Coffee.

Mylène CRÊTE



photo: Pascal Dubé

Claude Guay cuisine tous les plats du Valley Coffee à Saint-Lazare.

Un nouveau restaurant ouvrira officiellement ses portes à Saint-Lazare le 1er septembre. Le Valley Coffee, qui est en opération depuis la mi-juillet, offrira du café gratuit, des prix et des certificats-cadeaux aux gens qui iront célébrer l'ouverture entre 9 h et 11 h. Le maire du village, Martin Dupont, coupera le ruban pour symboliser l'ouverture et le prêtre Paul Tinguely bénira l'établissement.

Le propriétaire du restaurant, Claude Guay, a longtemps travaillé comme contremaître sur les chemins de fer. Après dix-huit ans de voyages en train, il a décidé de se consacrer à la cuisine. « J'en avais assez de voyager et j'aimais cuisiner », raconte-t-il. De l'idée de devenir un franchisé de Tim Horton's est demeurée celle d'ouvrir un restaurant au menu diversifié. L'homme s'occupe de cuisiner des œufs, des tacos, de la lasagne, des quesadillas, du poulet popcorn et beaucoup d'autres petits plats.

Claude Guay s'y connaît en restauration, car il s'est longtemps occupé d'un restaurant au Mexique. « Pendant quatre ou cinq ans, j'ai travaillé au Tachos Restaurant qui d'ailleurs existe toujours », note-t-il. Celui-ci a passé tous ses hivers durant quinze dans ce pays d'Amérique centrale. Étonnement, c'est en aidant un ami au bon fonctionnement d'un terrain de camping que Claude Guay a renoué avec ses racines françaises. « Il y avait plein de Québécois là-bas qui ne parlaient ni anglais ni espagnol, alors j'ai amélioré mon français ! »

Son restaurant possède d'ailleurs un menu bilingue et offre un service dans la langue de Molière. Depuis qu'il s'occupe de son commerce, Claude Guay est très occupé, car la vie de restaurateur n'est pas de tout repos. « Je travaille plus fort que lorsque j'étais sur les chemins de fer, constate-t-il. Je suis au Valley Coffee de 7 h à minuit, mais j'aime être à mon compte et cuisiner pour les gens. »

Ses cousines Roberta Hogan et Constance Tanguay l'ont beaucoup aidé à mettre son projet en place. La première lui a donné l'énergie nécessaire pour aller de l'avant et la deuxième s'est chargée de faire le budget. « Je trouvais que c'était une excellente idée d'ouvrir un petit restaurant chic, remarque Constance Tanguay. C'est une amélioration pour le village, car il n'y avait pas de ce genre d'établissement avant. »

L'aide de ses cousines est précieuse pour Claude Guay qui s'occupe de faire fonctionner son restaurant sans déficit. Il caresse déjà de nouveaux projets puisqu'il a déjà acheté le bâtiment connexe et souhaite éventuellement agrandir la salle à dîner. « Ça dépend comment les choses vont aller ! »



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Temps partiel (0,5)

Services communautaires

Steinbach Manitoba

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé incorporé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 53 000 résidants, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

La secrétaire administrative relève directement de la coordonnatrice de bureau/administration communautaire. Cette personne assume la responsabilité de la coordination du soutien administratif des programmes de la santé publique et audiologie. Ces services comprennent les tâches de bureau, la gestion de bureau, la gestion des donnés, la production de documents, la documentation, les communications et l'entrée des données.

Qualifications requises :

- diplôme de fin d'étude ou l'équivalent;
- très bonne connaissance du travail général de bureau;
- très bonne connaissance des logiciels *Microsoft Word, Excel et Access*;
- excellente maîtrise du clavier;
- bonnes aptitudes organisationnelles et dans les relations interpersonnelles;
- bilingue (français et anglais);
- la connaissance de l'allemand est un atout.

Les personnes souhaitant poser leur candidature sont priées d'envoyer leur offre de services par écrit au plus tard **le 11 septembre 2001**, à :

Mme Denise Pattyn
Coordonnatrice de bureau/administration communautaire
South Eastman/Santé Sud-Est Inc.
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0

Télécopieur : (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@schealth.mb.ca

South Estman Health/Santé Sud-Est Inc., remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de **concierge de soutien** au *Collège Louis-Riel* :

Heures de travail :	**8 heures/jour 15 h à 23 h lundi au vendredi**
Taux horaire :	**12,27 $/heure**
Entrée en fonction :	**le plus tôt possible**

Les candidat.e.s doivent posséder :

- une bonne connaissance, orale et écrite, des deux langues officielles (français et anglais);
- les habilités de travailler efficacement et harmonieusement avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels);
- des qualités supérieures en communication afin de traiter avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels);
- les habilités d'accomplir toutes les fonctions telles que décrites dans la description de tâches.

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le vendredi 14 septembre 2001** au Directeur du transport et de l'entretien :



Monsieur Maurice Chaput
Divison scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-3614**

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) musical à temps partiel

Responsabilités générales :

- responsable des répétitions des troupes adultes et adolescents;
- recherche de répertoire chant et musique;
- arrangement de nouvelles pièces musicales;
- assure la notation musicale et la classification du répertoire musical.

Les compétences requises :

- bonne connaissance musicale, notation et composition;
- bonne maîtrise d'un instrument est un atout;
- bonne connaissance du folklore;
- bonne base théorique.

Entrée en fonction :
Septembre 2001

Salaire :
taux horaire à négocier.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au :

Directeur administratif
L'Ensemble folklorique
de la Rivière-Rouge
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Hôpital général St-Boniface General Hospital

GESTIONNAIRE DE SOUTIEN DU PROGRAMME, IMAGERIE DIAGNOSTIQUE

Sous la direction du Directeur exécutif – Services de soutien et du Directeur des soins cliniques, le titulaire doit gérer les programmes d'imagerie diagnostique pour les services de Radiologie, d'IRM, d'Ultrasons, de T. I. et de Médecine nucléaire. Également responsable de la gestion d'un budget de 11 millions de dollars et d'un personnel d'environ 130 ETP, le gestionnaire de soutien du programme doit travailler en collaboration avec le personnel de gestion des programmes de l'hôpital, le personnel médical, les professionnels de la santé et les agences externes.

Exigences :

- Baccalauréat dans une discipline liée à la santé.
- Diplôme de deuxième ou de troisième cycle dans une discipline liée à la santé ou à la gestion serait un atout.
- Compétences manifestes en analyse et en élaboration de budgets.
- Un minimum de deux (2) ans d'expérience clinique
- Deux (2) ans d'expérience en gestion dans un environnement de soins de santé.

Note : Une combinaison équivalente d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Si vous voulez vous joindre à une équipe dynamique de fournisseurs de soins de santé qui œuvrent dans un environnement qui favorise la croissance personnelle et le perfectionnement professionnel, veuillez soumettre en toute confiance votre curriculum vitæ avant le **11 septembre 2001 à l'adresse suivante : Agent de dotation, Ressources humaines, 409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6, n° de télécopieur : (204) 235-3695.** Nous remercions tous les candidats et candidates; toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues à la présélection.

www.sbgh.mb.ca



Joignez-vous au chef de file du financement agricole au Canada. Tous nos clients s'adonnent à l'agriculture ou exploitent une agri-entreprise. Parce que le secteur agricole évolue rapidement, ils comptent sur nous pour leur offrir des produits innovateurs et du leadership. C'est pourquoi, pour recruter et fidéliser notre clientèle, notre effectif doit compter des gens pour lesquels le financement agricole n'a pas de secret.

Avocat-conseil général et secrétaire du Conseil

Financement agricole Canada est à la recherche d'une personne dynamique et curieuse pour remplir le poste d'avocat-conseil général et secrétaire du Conseil. Relevant de la vice-présidente, Stratégie et communications, vous offrirez des conseils sur toute une gamme de problèmes juridiques touchant FAC, ferez l'ébauche et la révision de contrats, travaillerez sur notre législation et donnerez des conseils juridiques.

À titre de conseiller de confiance, vous offrirez des conseils au Conseil d'administration sur la régie d'entreprise et les politiques du Conseil.

Vous bâtirez des relations avec les bureaux de consultation juridique externes afin de représenter les intérêts de FAC et de gérer l'utilisation d'expertise externe. Travaillant dans un milieu où les activités se déroulent à un rythme rapide, vous mettrez à profit vos connaissances du droit corporatif, commercial, agricole et financier et en ferez bénéficier FAC.

Le candidat idéal possède un diplôme en droit, de l'expérience de travail en droit corporatif, un minimum de huit années d'expérience connexe et est membre du Barreau. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera aussi considérée. La capacité de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles est un atout. Numéro de dossier : 73-01/02.

Allez au bout de vos rêves? Chez FAC, nous offrons à nos employés la possibilité d'aller au bout de leurs aspirations. Nous leur offrons de la formation en leadership, une rémunération concurrentielle, des primes et une ambiance d'équipe. Joignez-vous à nous et voyez quels sommets vous pourrez atteindre!

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos attentes salariales au plus tard le 7 septembre 2001, en ayant soin d'indiquer le numéro de dossier, par la poste à Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, Regina (Saskatchewan), S4P 4L3, par télécopieur, au (306) 780-8787, ou par courriel, à l'adresse rh-hr@sca-fcc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Prière aux agences de s'abstenir. La société souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.

L'agriculture... notre raison d'être.

Financement agricole Canada / Farm Credit Canada

Canada



Festival du Voyageur

GÉRANT(E) DES RELATIONS D'ENTREPRISES

Le Festival du Voyageur Inc. est à la recherche d'une personne dynamique pour gérer les dossiers afférents aux commandites de la fête.

Responsabilités :

- développer des stratégies de commandites et coordonner des levées de fonds;
- négocier les ententes avec les commanditaires;
- préparer les propositions et rencontrer les commanditaires potentiels;
- administrer les dossiers de commandites;
- préparer les rapports aux commanditaires;
- assurer la liaison avec les commanditaires.

Exigences :

- un diplôme ou un baccalauréat en administration des affaires ou de l'expérience de travail dans un domaine relatif au poste;
- des aptitudes probantes pour le service à la clientèle ainsi qu'un intérêt dans un des domaines suivants : vente, collecte de fonds, commandite, publicité;
- un excellent sens du jugement;
- des affinités dans les relations interpersonnelles;
- un excellent sens de l'organisation;
- de l'entregent;
- être dynamique de même que faire preuve de professionnalisme;
- de l'expertise dans le domaine du service à la clientèle et dans le domaine de la vente de produits et services.

Rémunération :
Échelle salariale : 30 000 $ à 40 000 $
Nous offrons aussi une gamme d'avantages sociaux.

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe dynamique, s.v.p., faites parvenir votre curriculum vitae d'ici **le 11 septembre 2001** au :

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

ou par courriel : voyageur@festivalvoyageur.mb.ca

La mission du Festival du Voyageur est de valoriser et promouvoir le patrimoine et la culture des Franco-Manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des Voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DE LA PROMOTION ET DU RECRUTEMENT

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 sollicite des candidatures au poste de coordonnateur/coordonnatrice.

Poste à 50 % du temps

Le poste de coordonnateur/coordonnatrice de la promotion et du recrutement comprendra entre autres les tâches suivantes :

- voir à l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique divisionnaire de promotion et de recrutement;
- préparer une trousse divisionnaire de promotion et de recrutement;
- préparer le matériel relié aux stratégies de promotion et de recrutement;
- coordonner les activités de promotion et de recrutement tant au niveau divisionnaire que régional et local;
- travailler en collaboration avec les comités de la CSFM, les comités régionaux et les comités scolaires sur des projets de promotion et de recrutement aux niveaux divisionnaire, régional et local.

La personne choisie devra posséder :

- la maîtrise de la langue française orale et écrite;
- d'excellentes habiletés de communication;
- la capacité de travailler en équipe;
- une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience dans le domaine du marketing;
- une bonne connaissance de la DSFM et de sa structure.

L'entrée en fonction est prévue pour **le 17 septembre 2001**.

Salaire : à déterminer.

Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae **au plus tard le mercredi 5 septembre 2001**, auprès de :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399
Télécopieur : (204) 878-9407
Courriel : lrobert@atrium.ca

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE - AY3

Justice Manitoba, Division des poursuites, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 6468. Échelle de salaire : de 29 353 $ à 33 571 $ par année. Date de clôture : le 14 septembre 2001.

Qualités requises : La personne choisie devra avoir plusieurs années d'expérience en secrétariat juridique ainsi qu'une formation juridique. Elle sera bilingue (anglais et français) et sera en mesure de communiquer verbalement et par écrit dans ces deux langues. Elle aura d'excellentes habiletés en relations interpersonnelles et la capacité de travailler en équipe. Elle devra pouvoir travailler de façon autonome et faire preuve d'esprit d'initiative lors de la prise de décisions. De solides compétences en organisation et la capacité de travailler avec peu de supervision seront exigées. Le fait de pouvoir dactylographier 55 mots à la minute à l'aide d'un progiciel de traitement de textes MS Word sera considéré un atout. La personne choisie devra fournir un relevé de ses antécédents judiciaires et un relevé des mauvais traitements.

Fonctions : La personne choisie est chargée de fournir aux procureurs de la Couronne une aide directe dans les domaines de l'administration de bureau et du secrétariat juridique. Ses tâches incluent les suivantes : préparation et tenue à jour des registres de la Cour, dactylographie et préparation de la correspondance et des documents juridiques, réception, distribution du courrier, ouverture des dossiers, photocopie et autres tâches attribuées. Elle traite quotidiennement avec les membres du grand public, les avocats de la défense, les services de police et le personnel de la Cour. Elle travaille en faisant preuve d'initiative et fait face à un important volume de travail avec des échéances quotidiennes.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice Manitoba
Gestion des ressources humaines
405, Broadway, bureau 910
Winnipeg, (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Téléphone : 237-4823

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h.
(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Télécopieur : 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LA PETITE ÉCOLE INC. Une prématernelle francophone vous invite a inscrire vos petits de 3 et 4 ans pour l'année 2001-2002. Nous offrons des classes françaises et une classe de francisation. Pour vous renseigner, contactez Denise au 231-0793 ou Monique au 235-0468.
384-

OFFRE D'EMPLOI : Emploi à temps plein à compter du 4 septembre et pour tout le mois de septembre. Du lundi au vendredi, au Jardins Saint-Léon. Appelez Lise ou Denis au 233-5618 ou 791-8834.
384-

LEÇONS DE PIANO privées offertes par enseignante qualifiée avec expérience. Contactez Michèle au 237-9619.
390-

À VENDRE

CHALET À VENDRE À SAINT-MALO : bien meublé et équipé, 3 chambres à coucher, salle de bain avec douche, grand lot privé, bien boisé près de la rivière. Condition exceptionnelle 30 900 $. Composer le 388-4348 ou 736-2845.
358 -

À LOUER

APPARTEMENT 1 CHAMBRE À COUCHER, RUE AULNEAU ET DESPINS, tout près du CUSB. Stationnement dans un garage avec ouvre-porte automatique. Services de buanderie sur place. Repeint à neuf. Disponible le 1er septembre. 495 $/mois inclus tous les services. Composez le 255-1578.
371 -

APPARTEMENT 1 CHAMBRE À COUCHER, RUE AULNEAU ET DESPINS, tout près du CUSB. Stationnement, autobus en face, services de buanderie sur place. 395 $/mois inclus tous les services. Composez le 255-1578.
372 -

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.H.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.H.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.M.T.

Prière à la Sainte-Vierge

La plus belle fleur du Mont Carmel

Vigne pleine de fruits, splendeur du ciel, Mère bénie du fils de Dieu, Mère immaculée, assistez-moi. Étoile de la mer aidez-moi à me montrer que vous êtes ma mère.

Sainte-Marie Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre. Je vous demande humblement du fond de mon cœur de me secourir dans ma demande. Je sais que vous pouvez m'accorder cette demande.

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons confiance en vous. Bonne Sainte-Vierge je remets cette cause entre vos mains. Récitez cette prière trois jours de suite et faites-la publier, vous serez exaucés.

L.M.T.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.M.T.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

Chronique **RELIGIEUSE**

DOMINIC LA FLEUR
Animateur de pastoral au Collège Mathieu

Les moineaux du Ciel

Matthieu 10,29

Ne vend t-on pas deux moineaux pour un soue ? Et pourtant, pas un seul ne tombe par terre sans la permission de votre Père ! Même vos cheveux sont tous comptés ! Soyez sans crainte, vous valez plus qu'une multitude de moineaux !

Tarzan est un garçon qui aime les animaux à la folie. Il devient un homme, il devient écologiste, zoologue et quelques autres grand titres qui signifient : J'adore la nature. Un jour, il décide de sauver un oiseau rare de l'extinction : le Fri-Frou. Il devient fameux. Inspiré comme il l'est, Tarzan veut sauver une fleur de l'extinction : la Rosiki, fleur qui pousse dans les vallées des Himalayas au Tibet. Son obsession lui coûte cher, ses épargnes, ses finances, son temps, ses amis, sa santé et sa famille. Pourtant, il reçoit le prix Nobel pour son amour de l'environnement. Vers la fin de sa vie, il voit qu'on vend les Rosikis par bouquet pour un « looney » et l'on vend les Fri-Frou pour un « tooney », il y en a tellement...

Si le Père prend soin des petits moineaux de la terre, que ne fera-t-il pas pour les grands moineaux du ciel que nous sommes ? a dit un homme sage et plein de Dieu. Dieu aussi, comme un écologiste mordu du culte de l'environnementalisme, est à la recherche de Chrétiens dévoués, cet espèce est un oiseau rare, une fleur en danger d'extinction...

Seigneur, protège mon innocence contre les intempéries, l'hostilité et l'hiver de mon climat, le désert spirituel de mon environnement... Garde le printemps de l'Esprit vivant dans mon âme. Dissipe les nuages de mon esprit, que ta grâce purifie et perfectionne ta demeure en moi. Étends ta main pour construire un nid chaleureux dans le creux du rocher, ainsi, ta Colombe pourra trouver un refuge accueillant dans mon cœur. Amen.

Têtu pour le mal ou pour le bien

Luc 7,47 et 48

...ses nombreux péchés ont été remis, car, elle a beaucoup aimé. Mais, à qui l'on pardonne peu, aime peu.

Deux frères veulent conduire aux Rocheuses pour leur congé. L'un s'en va dans la bonne direction, l'autre, dans la direction opposée. Le frère égaré s'arrête, il demande des indications, il découvre qu'il s'éloigne de sa destination ! Il revient, il file à toute vitesse, il dépasse son frère et arrive à la piste avant son frère...

Un homme devient un des pires criminels. Après avoir commis tous les sept péchés capitaux, il se fait appréhender par la police et il mérite la peine capitale selon le juge. L'homme creuse sa souffrance dans la solitude de sa cellule. Il rencontre Jésus crucifié et ressuscité au fond de l'obscurité. Miraculeusement, il est absous de la peine capitale par le gouvernant pour ses crimes, mais demeure prisonnier à durée de vie. Il passe le restant de sa vie, accompagné d'un gardien, à parler aux étudiants de la Bonne Nouvelle. Son témoignage détourne les jeunes du mal et empêche que d'autres suivent son exemple tragique.

Les plus grands pécheurs deviennent les plus grands saints. Seulement ceux qui sont conscients de tout ce que le Seigneur leur a pardonné, sont humbles, reconnaissants et actifs dans le bien. Ces repentis, illuminés par la grâce, dépassent les gens vus comme étant les plus vertueux. Saint-Paul, le plus grand persécuteur de l'Église primitive, devient l'Apôtre le plus zélé. Lorsque les plus grands pénitents changent de direction, leur passion brûlante demeure, mais se trouve transfigurée, ils montent en flèche aussi vite sur la Voie étroite vers la Vie qu'ils sombraient vers la Mort sur la voie large. La vraie sainteté reconnaît que la grâce leur a évité bien de mauvais coups, bien des chutes douleureuses, sans aucun mérite de notre part. Si quelqu'un peut exceller contre le ciel, il ou elle peut exceller pour Dieu aussi.

Seigneur Jésus, comme notre choix est grand devant la Croix...nous pouvons nous consacrer à la vie ou bien à la mort. Aide-moi à reconnaître le potentiel des gens pour la sainteté, car, s'ils sont têtus dans le mal, ils pourront devenir têtus pour le bien, déterminés dans la charité, mordus de la gloire de Dieu. Un croyant convaincu est d'abord un pécheur vaincu par ton amour. Amen.

Menuiserie

Sérieux passe-temps !

Au dire de Paul Damphousse, un mordu de la menuiserie ne compte pas ses heures passées à travailler le bois. Il ne connaît que le plaisir et la détente nés d'une vraie passion.

Daniel BAHUAUD

Si vous cherchez un cadeau de Noël pour un ami ou un membre particulier de votre famille, ou bien quelque chose de nouveau et d'inhabituel pour la Fête des pères, ne fréquentez pas les grands magasins à rayons, contactez Paul Damphousse ! Passionné de la menuiserie, l'agriculteur semi-retraité de Saint-Joseph se détend depuis une bonne quinzaine d'années en fabriquant des trophées, des plaques et des ornements de bureau, qu'il vend ensuite à bon marché.

« C'est un passe-temps, mais un passe-temps "sérieux", souligne-t-il, non sans une pointe d'humour. J'aime travailler le bois, et les gens qui ont vu le fruit de mon travail ont été impressionnés. Une plaque décorative, avec une horloge, ça fait un beau cadeau. Alors, j'ai ouvert un petit kiosque, l'été dernier, à la fête du patrimoine de Montcalm, au musée de Saint-Joseph. »

Récemment, le Franco-Manitobain a déniché un contrat avec une entreprise de Winnipeg pour fabriquer des plaques et des trophées en guise de remerciement aux employés et à l'occasion d'un tournoi de golf annuel. Il en fabrique environ 25 par année. « J'ai aussi mis de mes objets à vendre à la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, ajoute-t-il. Sur le coup, on ne les vend pas tous, mais ton nom se répand et, avant que tu ne t'en rendes compte, tu as épuisé ton stock. J'aime bien vendre, mais pas, évidemment, en quantité industrielle. Je fabrique mes objets surtout l'hiver, à temps perdu. Ça demeure, après tout, une passion, et non un boulot. »

En effet, Paul Damphousse a toujours travaillé le bois. Or, c'est plus tard, une fois marié qu'il a décidé de consacrer plus d'énergie à son passe-temps. « Je travaillais dans la cave, mais je n'avais pas suffisamment d'espace dans mon atelier, explique-t-il. Éventuellement, je me suis bâti une vraie "shop", où je pouvais installer mes outils et mon équipement sans me cogner les coudes dans les murs. Mais avec le temps, j'en suis venu à comprendre que c'est illusoire ; aujourd'hui, je trouve toujours que je n'ai pas assez d'espace ! »

Pour créer un trophée, celui que l'on donnerait comme premier prix lors d'un tournoi de golf, par exemple, Paul Damphousse utilise son planeur pour obtenir l'épaisseur voulue. « J'achète toujours du chêne rouge, précise-t-il. C'est mon bois favori, puisqu'il est solide, dur, et se travaille aisément. Ensuite, je taille le bois avec une scie à découper à partir d'un patron. J'achète des patrons, ou bien j'en fais faire par mon gendre qui est un bon artiste. Mais ça, c'est pour des commandes spéciales, les sujets inhabituels, quoi !

« La scie à découper est un outil très précis, poursuit-il. Ça me prend entre deux et quatre heures juste pour compléter le découpage. Par la suite, je vernis le bois et j'y ajoute de la couleur, du bleu pour les lacs et les cours d'eau, par exemple, si je fais une plaque ayant la forme du Manitoba. Finalement, j'installe une petite horloge. Je commande mes horloges à très bon marché, du Québec. Ça me coûte la moitié de ce que j'aurais à payer au Manitoba. »

Paul Damphousse revient cependant à la charge, en affirmant qu'il s'agit avant tout d'un excellent moyen de passer le temps. « À vrai dire, ce que ça me rapporte ne se mesure pas en argent, observe-t-il. C'est le plaisir de travailler le bois. Si je devais facturer à un client ce que ça me coûte pour fabriquer un trophée, compte tenu du travail que j'y mets, du prix des outils et le chauffage de mon atelier, ça serait ridicule. Non, pour moi, la menuiserie, c'est une détente. Et d'ailleurs, mon passe-temps m'empêche d'être assis au café à dépenser inutilement de l'argent ! »

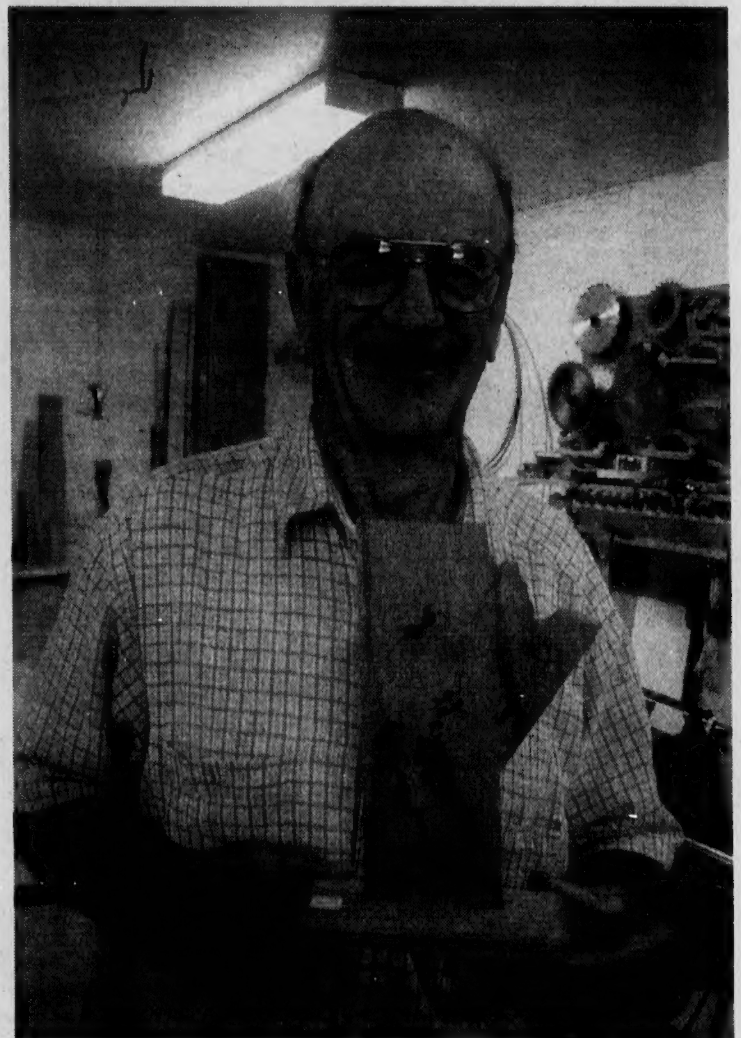


photo: Daniel Bahuaud

Paul Damphousse : « Je me suis bâti une vraie "shop", mais je trouve toujours que je n'ai pas assez d'espace ! »

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Jean-François Nadeau	Daniel Bahuaud	Mylène Crête

La Liberté — 237-4823 ou 1-800-523-3355

À VOTRE SERVICE

SERVICES

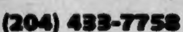


CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., directeur général
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA


[redacted] [redacted]



(204) 433-7758 **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
Service dans la langue officielle de votre choix !

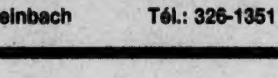
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

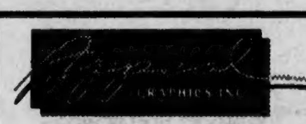
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



Service bilingue
255-4204





• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

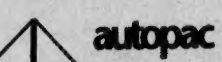
DR PHILIPPE DESILETS
Docteur en homéopathie
Spécialiste en maladie chronique
• Digestif • Arthrite • Pulmonaire • Autres
Services bilingues
255-0939

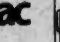
Cet espace est à votre disposition!



ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8
Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7054
Télécopieur : (705) 759-6513
Courriel : ron.comeault@rbcinvestments.com
RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO

BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
Téléphone : (204) 956-7200
Télécopieur : (204) 926-7201
Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones

Arthur Chaput, ca, cfp
Gilles Chaput, fca
Raymond Desrochers, ca, cfe
Pamela Dupuis, ca
Nicole Gisiger, ca
Lucile Griffiths, ca
Travis Leppky, ca, cisa
Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca
Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
[redacted]
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions
Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com
Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com
DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif; immobilier (real estate); affaires et financement; planification successorale pour individu, ferme et commerce; testaments et successions.
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin, stagiaire
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957-0050
Télécopieur : (204) 957-0840
Courriel : amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service
• *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso
• *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe
• *Saint-Malo*

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !
Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4